

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



# ÉDITO

Évidemment, 2020 restera marquée comme l'année d'une crise inédite par ses caractéristiques et son ampleur. Comment le Siéml a-t-il traversé cette crise ? Les dégâts financiers ont été limités. Les recettes tirées de la taxe d'électricité sont restées stables, la consommation en hausse des ménages ayant compensé celle en baisse des entreprises. Le niveau de nos subventions et de nos redevances n'a pas été affecté à court terme, à la limite près que nous n'avons pas été en mesure d'exécuter la totalité des opérations programmées et que cela se ressentira donc à moyen terme dans la liquidation des subventions et le calcul des redevances. Nos dépenses ont quant à elles connu un infléchissement, essentiellement pour les raisons que je viens de citer, à savoir l'exécution freinée de notre programmation budgétaire ; et cela même si dans le même temps, nous avons fait face au surcoût des mesures de protection sanitaire. Pas d'effet ciseaux immédiat donc, mais une vigilance quand même pour la suite des événements car on voit bien aujourd'hui le décalage dans le temps de l'impact économique de la crise au travers par exemple de l'explosion du coût des matières premières.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, le Siéml a démontré sa capacité d'adaptation. Certes il y a eu des maladroites entre le premier confinement et la reprise des chantiers (concept mal compris de la deuxième ligne par exemple mais aussi débat dans les médias sur l'extinction des feux en période de confinement) ; mais comment en aurait-il pu être autrement compte tenu du caractère inédit de la crise et des injonctions contradictoires auxquelles nous étions tous soumis ? Les mesures de prévention et de rebond ont nécessité un très fort investissement des agents du Siéml, notamment les cadres et je veux ici leur tirer un grand coup de chapeau. Ils ont su d'une certaine façon anticiper la crise et proposer rapidement des mesures pour favoriser la résilience du syndicat. Sur le plan managérial par exemple, le télétravail venait d'être mis en place à titre expérimental au moment du premier confinement. Il a rapidement été généralisé et a même surpris par son efficacité. Sur le plan informatique également, l'un des principaux facteurs qui nous a permis de traverser sereinement cette période particulièrement trouble a certainement été le bon état de nos équipements numériques, conformément à l'ambition de modernisation des outils informatiques impulsée dès 2014.

Sorti grandi de la crise, le Siéml a tenu à marquer sa solidarité en mettant en place des mesures contracycliques immédiates et en travaillant à l'élaboration d'un budget primitif pour 2021 à la hauteur du plan de relance. Contribuer au rebond des territoires est pour nous un devoir et un honneur.

**Jean-Luc DAVY**  
Président du Siéml

<b>LA COOPÉRATION RÉGIONALE</b> .....	<b>3</b>
<b>LES FAITS MARQUANTS</b> .....	<b>5</b>
<b>NOUVEAUX ÉLUS NOUVELLE GOUVERNANCE</b> .....	<b>6</b>
<b>GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE</b> .....	<b>8</b>
<b>PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE</b> .....	<b>10</b>
<b>OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC</b> .....	<b>12</b>
<b>PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE</b> .....	<b>13</b>
<b>DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES</b> .....	<b>14</b>
<b>MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS PUBLICS</b> .....	<b>15</b>
<b>DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE</b> .....	<b>18</b>
<b>RESSOURCES FINANCIÈRES</b> .....	<b>20</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b> .....	<b>22</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>24</b>
<b>COMMUNICATION</b> .....	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>25</b>

#### **Directeur de la publication**

Jean-Luc DAVY, président

#### **Co-directeur de la publication**

Emmanuel CHARIL,  
directeur général des services

#### **Comité de rédaction**

Katell BOIVIN, chargée de mission  
gouvernance et communication /  
Élise TRICARD, directrice générale  
adjointe pôle ressources et moyens

#### **Conception graphique**

Manuela TERTRIN,  
chargée de conception graphique

#### **Crédits photographiques**

Siéml sauf mentions contraires

**Impression** : Connivence / Juin 2021

# LA COOPÉRATION RÉGIONALE

## UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE À LA TÊTE DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE



**En charge de la présidence tournante, du secrétariat général et de l'animation de l'entente régionale Territoire d'énergie Pays de la Loire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Siéml a passé le relais au syndicat d'énergie de Mayenne le 1<sup>er</sup> décembre 2020. L'occasion de revenir sur quelques projets engagés et sur les perspectives à venir.**

### LES PROJETS ENGAGÉS EN 2020

#### → LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM) RÉGIONALE

Le syndicat a participé activement aux côtés de ses homologues ligériens, à la démarche partenariale engagée par la Région pour créer une société d'économie mixte (SEM) en capacité d'investir à l'échelle régionale dans de grands projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie. Le pacte d'actionnaires de la SEM régionale Croissance verte a été signé par l'ensemble des actionnaires le 14 octobre 2020. Son capital de 10 M€ est détenu à 50 % par la Région, 28,5 % par les banques, 11 % par les conseils départementaux, 8,5 % par les syndicats d'énergie, dont 2,5 % par le Siéml, et 2 % par de grandes intercommunalités dont Angers Loire Métropole.

#### → L'ÉTUDE PROSPECTIVE SUR LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Une étude sur l'avenir et le développement de la mobilité électrique a été engagée afin d'aider les syndicats d'énergies à définir leur politique de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) au regard des évolutions technologiques, sociales et réglementaires. Cette initiative a permis de dresser un état des lieux précis des bornes de recharge à l'échelle locale et de définir les principaux enjeux et défis opérationnels à relever demain : cohérence entre les infrastructures déployées par les acteurs publics et privés, lien avec les autres projets de mobilité durable (gaz naturel véhicule, autopartage...), et coordination régionale pour la mise en œuvre des schémas directeurs (SDIRVE) impulsés par la loi d'orientation des mobilités.

### L'INFO EN +

#### LE SITE INTERNET

Afin de faciliter l'accès et la diffusion de l'information à tous, élus et usagers, Territoire d'énergie Pays de la Loire a mis en ligne son tout nouveau site internet. L'occasion de retrouver en quelques « clics » toutes les informations sur le fonctionnement, les missions et les actualités de l'entente régionale !

[www.territoire-energie-paysdelaloire.fr](http://www.territoire-energie-paysdelaloire.fr)

### AUTRES COOPÉRATIONS

#### SEM ALTER ÉNERGIE

Le conseil d'administration d'Alter énergies a constaté le 10 février 2020 l'augmentation de capital de cette SEM angevine et approuvé le pacte d'actionnaires pour une durée de 10 ans. Cette étape marque l'entrée officielle des neuf EPCI dans la gouvernance de la SEM aux côtés du Siéml, du Département et des partenaires privés. Le Siéml détient près de 30 % de son capital d'un montant total de 6,69 M€.



©TE53

### PASSAGE DE TÉMOIN

Après une présidence exercée par le Siéml, c'est au tour du syndicat de la Mayenne d'animer, dix-huit mois durant, l'instance régionale Territoire d'énergie. Dans ce cadre, Richard Chamaret, nouveau président de l'entente, appelle de ses vœux la poursuite des « engagements [de l'entente] dans les grands projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie à l'échelle régionale, en concertation avec l'ensemble de nos partenaires ».

# LES FAITS MARQUANTS

## LE SIÉML S'ADAPTE À LA CRISE COVID

Sur le plan organisationnel et managérial, le Siéml a largement fait la preuve de sa capacité d'adaptation. Dès le 16 mars, le contexte favorable au télétravail et la définition d'un plan de continuité d'activité ont permis d'assurer un service sans rupture notamment des fonctions supports : traitement des factures, lancement des marchés... Sur le terrain, les chargés d'affaires se sont par exemple mobilisés pour intervenir sur les bornes IRVE en cas de coupure du réseau.

Dans le même temps, les chantiers ont été arrêtés au niveau national, le temps de déterminer un protocole sanitaire spécifique et adapté au secteur du BTP. Ils ont repris en concertation avec les entreprises dès lors que le protocole OPPBTP a été adopté et diffusé. Dans la période transitoire, le syndicat a tenu à soutenir l'activité des entreprises titulaires de ses marchés de travaux et d'équipements d'électricité, en leur faisant bénéficier des souplesses permises par le droit de la commande publique, tels que l'adaptation du rythme de versement des acomptes, l'aménagement des délais d'exécution ou la suspension des pénalités. Il a néanmoins été constaté une baisse de l'activité travaux et un report d'opérations programmées pour l'année suivante, en raison de l'arrêt des chantiers mais aussi de l'installation tardive des conseils municipaux. Au total, les projets des services opérationnels ont subi un ralentissement du fait du contexte de crise sanitaire et du calendrier municipal perturbé (nombre d'audits énergétiques en baisse, léger retard dans la réalisation du PCRS, déprogrammation de chantiers d'enfouissement...).

Au cours de cette période, l'accompagnement RH et la dynamique de communication interne ont été une préoccupation constante du syndicat pour transmettre une information continue sur l'évolution des mesures gouvernementales et leur impact sur l'organisation du travail. Ces efforts ont permis de maintenir un lien constant entre les agents et d'assurer la continuité du service aux adhérents.

### JANVIER

Réunion d'information sur le renouvellement du marché de fourniture d'électricité pour la période 2021-2023 et les dernières évolutions réglementaires.



### MARS

Réunion des membres du Bureau.

### JUIN

Dernier comité syndical de la mandature.



### AOÛT

Le Siéml aux couleurs du Salon du véhicule électrique.



### OCTOBRE

Première réunion du nouveau Bureau.

## FÉVRIER

Réunion des membres du comité syndical.



## SOUTIEN AU PERSONNEL SOIGNANT

Les pompiers, infirmiers, médecins, aides-soignants, pharmaciens, laborantins, ambulanciers et transporteurs de médicaments ou autres matériels de soin peuvent recharger gratuitement leurs véhicules électriques sur les bornes du réseau SmiléMobi pendant la période de confinement.



## AVRIL-MAI

Message à l'attention du personnel soignant lors du premier confinement.



## JUILLET

Première récolte de miel du Siéml.



## SEPTEMBRE

Installation du nouveau comité syndical.



## DÉCEMBRE

Session de réunions territoriales à distance.

## NOVEMBRE

Forum départemental de l'énergie.



# NOUVEAUX ÉLUS NOUVELLE GOUVERNANCE

Le comité syndical du Siéml, renouvelé aux deux tiers à la suite des élections municipales, s'est installé les 29 septembre 2020. Les 46 délégués, désignés par les représentants des communes et des intercommunalités de leur circonscription ou par Angers Loire Métropole, ont élu le nouvel exécutif du syndicat. Jean-Luc Davy a été réélu Président à l'unanimité.

## UNE GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

### → ÉLECTION DES 46 DÉLÉGUÉS AU SEIN DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ET PAR ALM

La désignation des délégués par ALM et par les 8 collèges électoraux s'est échelonnée entre juillet et septembre.



### → ÉLECTION DU BUREAU ET DES REPRÉSENTANTS

Le Président est entouré d'un Bureau de quatorze membres dont 13 vice-présidents qui assurent chacun une coordination territoriale en lien avec les délégués et représentants de leur territoire. Cette organisation permet de favoriser la proximité du syndicat avec ses adhérents et l'amélioration continue de son fonctionnement et de ses services. Les vice-présidents se sont répartis les portefeuilles d'activités dédiés aux fonctions ressources et au suivi des projets transversaux (cf. ci-dessous) ainsi qu'à 8 thématiques regroupant l'ensemble des domaines d'intervention du syndicat.

### L'INFO EN +

#### LA GOUVERNANCE DU SIÉML EN QUELQUES CHIFFRES

- 46 délégués titulaires.
- 63 % de nouveaux élus.
- 15 % de femmes, soit une hausse de 10 points.
- 58 ans de moyenne d'âge.
- 54 % de délégués désignés par une intercommunalité.
- 46 % de délégués désignés par un conseil municipal.

#### PREMIÈRES RÉUNIONS TERRITORIALES EN VISIOCONFÉRENCE

Malgré le contexte sanitaire, le Siéml a maintenu ses réunions territoriales en visioconférence afin de revenir au plus vite vers ses représentants après l'installation du nouveau comité syndical. Les échanges ont porté sur le nouveau mandat, les projets de territoire et l'actualité du secteur de l'énergie. Une « foire aux questions » compile l'ensemble des réponses apportées aux élus.



#### MANDATURE 2020-2026 : FÉMINISATION, CERTIFICATION QUALITÉ ET TERRITORIALISATION

Le nouvel exécutif accueille en son sein deux vice-présidentes, répondant ainsi au souhait politique de féminiser la vie du syndicat. M<sup>mes</sup> Sylvie Sourisseau et Joëlle Poudré, déléguées respectivement de Loire Layon Aubance et de l'agglomération du Choletais, ont toutes les deux choisi d'endosser des missions transversales. M<sup>me</sup> Sourisseau a souhaité en effet impulser un projet ambitieux de certification qualité tandis que M<sup>me</sup> Poudré animera un projet en cours de développement, visant à renforcer la territorialisation de la gouvernance, de l'organisation des services et de l'action opérationnelle du syndicat, ceci afin de conforter encore davantage la proximité du syndicat avec ses adhérents.

## LE COMITÉ SYNDICAL

### → LES MEMBRES DU BUREAU

#### Président



**Jean-Luc DAVY**  
Anjou Loir et Sarthe \*

#### Vice-présidents



**Jacques-Olivier MARTIN**  
ALM  
Communication



**Denis RAIMBAULT**  
Mauges  
Efficacité énergétique et MDE



**Frédéric PAVAGEAU**  
Choletais  
Ressources humaines et moyens généraux



**Éric TOURON**  
Saumurois  
Finances et contrôle de gestion



**Franck POQUIN**  
ALM  
Éclairage public et territoire connecté



**Jean-Michel MARY**  
Mauges  
Travaux et infrastructures électriques



**Joëlle POUDRÉ**  
Choletais  
Projet de territorialisation



**Gilles TALLUAU**  
Saumur Val de Loire  
PCRS, géomatique, SIG et géodata



**Thierry TASTARD**  
ALM  
Mobilité durable et carburants alternatifs



**Sylvie SOURISSEAU**  
Loire Layon Aubance  
Projet de certification qualité



**Christophe POT**  
Baugeois Vallée  
Concessions électriques et gazières



**David GEORGET**  
Vallées du Haut-Anjou  
Énergies renouvelables



**Denis CHIMIER**  
ALM  
Planification et prospective énergétique

#### Membre



**Hubert BOULTOUREAU**  
Anjou Bleu

### → LES DÉLÉGUÉS TITULAIRES

#### ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Louis-Luc BELLARD

Robert BIAGI

Daniel BOURGEOIS

Denis CHIMIER

Robert DESŒUVRE

Guy DUPERRAY

Jérémy GIRAULT

Éric GODIN

Yann GUEGAN

Arnaud HIE

Jacques-Olivier MARTIN

Gérard MOISAN

Jean-François RAIMBAULT

Philippe REVERDY

Franck POQUIN

Thierry TASTARD

Didier YOU

#### ANJOU BLEU

Hubert BOULTOUREAU

Yves MARY

#### ANJOU LOIR ET SARTHE

Jean-Luc DAVY

Delphine STROESSER

#### BAUGEOIS VALLÉE

Adrien DENIS

Christophe POT

#### CHOLETAIS

Christine DECAENS

Dominique HERVÉ

Annick JEANNETEAU

Alain MORINIÈRE

Frédéric PAVAGEAU

Joëlle POUDRÉ

#### LOIRE LAYON AUBANCE

Pierre BROSSELIER

Priscille GUILLET

Sylvie SOURISSEAU

#### LES MAUGES

Jacques BIGEARD

Patrice GRENOUILLEAU

Catherine-Marie HALGAND

Jean-Michel MARY

Paul NERRIÈRE

Denis RAIMBAULT

Bruno ROCHARD

#### SAUMUR VAL DE LOIRE

David BERNAUDEAU

Lionel FLEUTRY

Dominique PONTOIRE

Gilles TALLUAU

Éric TOURON

#### VALLÉES DU HAUT-ANJOU

David GEORGET

Virginie GUICHARD



# GÉRER LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

## LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

**En sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le Siéml s'assure de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires Enedis et EDF dans le cadre d'un contrat de concession départemental.**

### NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION ET SCHÉMA DIRECTEUR DES INVESTISSEMENTS 2020-2050

Le nouveau traité concessif est entré en vigueur le 31 décembre 2019 pour une durée de 30 ans. À cet effet, une programmation concertée des investissements entre le gestionnaire de réseaux Enedis et le Siéml a été définie, à la fois à long terme sur la durée du contrat, et sur 4 ans pour la période 2020-2023. 5 ambitions ont été définies et partagées dans le cadre de construction du schéma directeur des investissements entre les deux maîtres d'ouvrage pour la période 2020-2050 :

- Renforcer de manière pérenne la robustesse et la résilience du réseau face aux aléas climatiques.
- Fiabiliser et améliorer le patrimoine réseaux moyenne et basse tension.
- Assurer durablement et dans un esprit d'amélioration continue une desserte de qualité ainsi qu'une plus grande réactivité en cas d'incidents sur le réseau HTA.
- Favoriser la transition énergétique des territoires en tenant compte des enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, au développement des énergies renouvelables et des nouveaux usages.
- Accompagner le développement local et les projets d'aménagement territoriaux.

### CONFÉRENCE ANNUELLE LOI NOMÉ ET PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2020-2024

Le Préfet de Maine-et-Loire a réuni le Siéml et Enedis pour la conférence départementale des investissements sur les réseaux publics de distribution d'électricité, dite conférence loi NOMÉ. L'occasion de renforcer le dialogue entre les services de l'État, le Siéml et Enedis, de dresser un bilan des programmes travaux réalisés en 2019 et en 2020, et de faire le point sur les investissements programmés pour les années à venir. Il a été constaté les hauts niveaux d'investissement atteints en 2020 (63 M€) malgré la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et leur rôle contracyclique.

## LES CHIFFRES

### LA CONCESSION AU 31 DÉC. 2020

**22 732** km de réseau haute et basse tension.

**450 410** usagers (+ 1,2 % par rapport à 2019).

**4,4** TWh d'énergie acheminée (- 4,7 % par rapport à 2019).

**9 764** installations de production (+ 4,2 % par rapport à 2019).

**1,370** Md€. de patrimoine en valeur brute.

## L'INFO EN +

Le Préfet de Maine-et-Loire a fixé par arrêté du 30 décembre 2020 la liste des communes relevant de l'électrification rurale. Plusieurs textes législatifs et réglementaires parus en fin d'année 2020 ont ainsi permis de maintenir les communes nouvelles dans le champ des aides du Facé, protégeant certaines communes ligériennes des effets de seuil de population apparus du fait de leur transformation en commune nouvelle.



## LES CONCESSIONS GAZIÈRES

Le Siéml possède la compétence optionnelle d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz (AODG). Dans ce cadre, le syndicat contrôle la bonne application des dispositions des cahiers des charges de concession et participe activement au développement de projets d'écosystèmes gaziers innovants sur les territoires.

### L'ACTUALISATION DES PÉRIMÈTRES SOUS COMPÉTENCE SYNDICALE

#### → CLARIFICATION DES CONTRATS TRIPARTITES SUR LE TERRITOIRE D'ALM

Depuis sa transformation en communauté urbaine le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Angers Loire Métropole (ALM) a été automatiquement dotée de la compétence relative à la distribution publique de gaz et est devenue autorité concédante sur les communes de son territoire. Certains contrats sont alors devenus tripartites car composés à la fois de communes membres d'ALM et de communes sous compétence syndicale. Face à la difficulté d'intégrer deux autorités concédantes pour un seul et même contrat, le Siéml et ALM ont retenu en 2020 le principe de séparation des traités concessifs par voie d'avenants.

#### → CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE CONTRÔLE DES CONCESSIONS

Une convention de partenariat a été signée en 2020 avec ALM afin que le Siéml continue à réaliser le contrôle des concessions gazières de la communauté urbaine au même titre que l'ensemble des autres concessions du département.

### LES ÉCOSYSTÈMES GAZIERS LOCAUX

#### → LE PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE LASSE

Aux côtés de Baugeois Vallée, le Siéml est engagé depuis plusieurs années dans un projet structurant multi-acteurs sur la zone d'activités de Lasse (Noyant-Villages) afin d'y créer un écosystème industriel vertueux. Après la mise en place d'une délégation de service public attribuée à Grdf 2019, le Siéml a poursuivi en 2020 son implication au travers des réflexions sur le raccordement des unités de méthanisation qui injecteront du biométhane dans le réseau, et du projet de station d'avitaillement GNV/bioGNV sur la commune de Lasse (cf. page 19).

#### → LE SIÉML S'ENGAGE DANS LE DOUESSIN

Le syndicat est intervenu également dans la mise en place d'un écosystème gazier dans le Douessin aux côtés de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et de porteurs de projets locaux.



Le Siéml participera au lancement de travaux de raccordement qui permettront d'injecter le gaz d'une future unité de méthanisation dans le réseau et développer à terme le réseau de distribution.

### LES CHIFFRES

#### LES CONCESSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2020

3 concessionnaires.

22 concessions gazières :  
8 déléguées à Grdf, 5 déléguées à Sorégies et 9 déléguées à Antargaz-Finagaz.

1140 km de réseaux.

34 961 usagers  
consommant 1,2 TWh.

1,15 TWh consommés.

### POUR ALLER + LOIN

Les rapports de contrôle réalisés par le Siéml présentent l'état des lieux des concessions et leurs principales évolutions. Ils proposent chaque année de nouvelles analyses complémentaires en lien avec l'actualité locale et les enjeux énergétiques globaux :



#### ÉLECTRICITÉ

→ Le raccordement des producteurs d'électricité renouvelable.

→ Le déploiement de la fibre optique et l'utilisation des supports communs.



#### GAZ

→ Le droit à l'injection et le raccordement des unités de production de biométhane.

→ Les disparités de tarifs d'acheminement du gaz naturel sur le département de Maine-et-Loire.



RESSOURCES EN LIGNE

# PARFAIRE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

## DES TRAVAUX IMPACTÉS TEMPORAIREMENT

Le Siéml est propriétaire de 22 732 km de réseaux électriques basse et moyenne tension pour le compte des collectivités. Il établit et finance en grande partie des programmes de travaux visant à étendre et améliorer la qualité de ces réseaux et en assure la maîtrise d'ouvrage sur les communes rurales. Le syndicat réalise également des travaux sur le réseau d'éclairage public. En 2020, 33,4 M€ ont été investis sur les réseaux, soit une baisse de 20 % par rapport à l'année précédente en raison de la crise sanitaire.

### LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX



#### → LES RENFORCEMENTS DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de la totalité des travaux de renforcements du réseau basse tension dans les communes « rurales » (cf. page 12) afin d'assurer une distribution d'électricité conforme aux normes et améliorer ainsi sa qualité. Le volume de travaux de renforcement reste constant en 2020 mais s'est échelonné dans le temps.

#### → LES EFFACEMENTS DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Siéml assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux d'effacement de réseaux sur le département. En 2020, le montant des travaux s'est élevé à 7,64 M€ au titre des opérations d'effacement, soit une diminution de 21 % par rapport à 2019.

#### → LES EXTENSIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES ÉLECTRIQUES

Les travaux d'extension du réseau public d'électricité consistent à alimenter en électricité toute nouvelle parcelle ou bâtiment. Le Siéml répond aux consultations des communes pour les autorisations d'urbanisme et réalise selon les cas les travaux de raccordement. L'activité a diminué de 6 % avec 6,04 M€ investis.

#### → LA SÉCURISATION DES RÉSEaux ÉLECTRIQUES

Le programme de travaux consistant à remplacer des conducteurs basse tension en fils nus par des conducteurs torsadés a lui aussi rencontré un décalage temporel malgré un effort d'investissement constant : 44 opérations ont été réalisées en 2020 ; le reste du programme se poursuivra en 2021.

### LES CHIFFRES\*

**82** opérations de renforcement pour 3 M€.

**272** opérations d'extension de réseau basse tension pour 6,04 M€ dont 192 extensions individuelles et 80 collectives.

**204** opérations d'extension du réseau éclairage public (3,7 M€).

**44** opérations de sécurisation pour 2,34 M€.

**68** opérations d'effacement de réseaux pour 7,64 M€ de travaux basse tension et éclairage public.

\* État des mandatements de travaux 2020 au 11 janvier 2021.

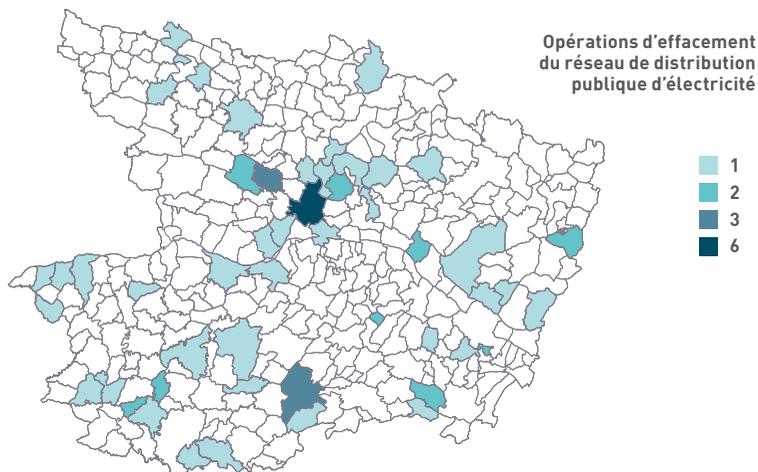
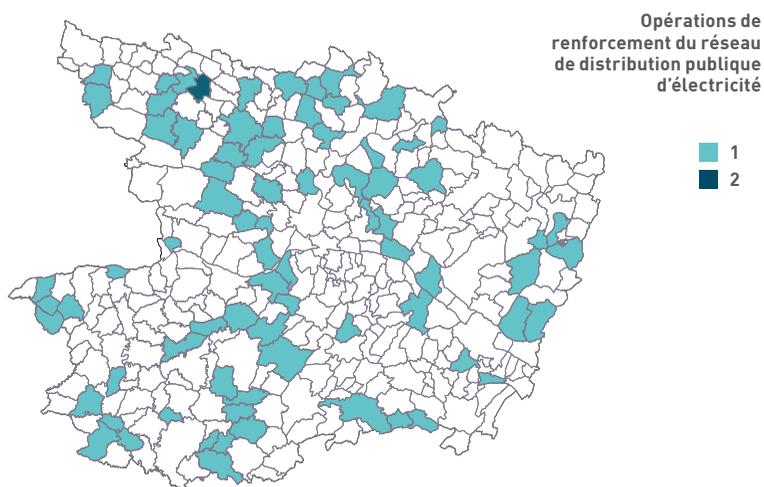
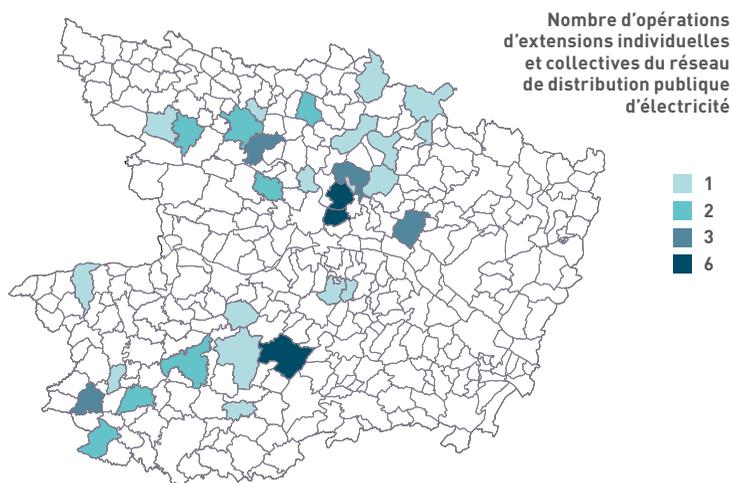
### L'INFO EN +

#### ÉVOLUTION DU DÉCOUPAGE DES SECTEURS À L'ÉTUDE

Le découpage de la carte des secteurs n'a pas évolué depuis 2 ans. Quelques ajustements sont à l'étude pour 2021 entre le secteur Centre et le secteur Est pour équilibrer la charge de travail entre les chargés d'affaire.

#### WEBINAIRE SUR LES PROCÉDURES TRAVAUX

Le webinaire à destination des agents des collectivités intéressés par les procédures administratives et le règlement financier du Siéml a réuni, en décembre, près de 70 participants. Un exercice pédagogique à renouveler.



## ZOOM SUR

### TRAVAUX EN SECTEUR INONDABLE, L'EXEMPLE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE

Le Siéml a coordonné des travaux de renforcement basse tension sur un site classé situé en zone inondable. Cette spécificité a nécessité – en complément de la procédure habituelle – de monter un dossier de déclaration préalable (DP) montrant l'intégration des ouvrages dans leur environnement.

**148 511** € HT de travaux sur le réseau basse tension pris en charge par Siéml.

**28 892** € HT de travaux de génie civil télécom financés par la commune.

### POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE CHANTIER DU TRAM D'ANGERS

Les travaux de la deuxième ligne de tramway à Angers se sont poursuivis en 2020 dans les secteurs Cussonneau, Alloneau et Pasteur. Le Siéml a supervisé les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et de génie civil de télécommunication.

**569 899** € de travaux.

**99 476** € de participation du Siéml.

# OPTIMISER ET PILOTER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

## UN ÉCLAIRAGE PUBLIC INNOVANT

Depuis quelques années, le Siéml renforce l'accompagnement de ses adhérents dans la gestion de leurs équipements d'ÉPu, que ce soit dans le déploiement de systèmes de gestion plus innovants ou auprès de communes engagées dans une véritable stratégie lumière. Le plan stratégique 2016-2020 cède la place à un nouveau plan 2021-2026 voté en fin d'année par le comité syndical.

### VERS UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le comité syndical du 15 décembre 2020 a voté un nouveau plan stratégique éclairage public pour un montant total des investissements à engager de 14,35 M€. Ce plan sur 6 ans doit répondre aux évolutions des besoins des collectivités, l'éclairage connecté notamment, tout en poursuivant la rénovation des réseaux d'éclairage et l'adaptation des équipements et des réseaux.

#### → RÉNOVATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

L'aide exceptionnelle de 50 % attribuée pendant 5 ans aux collectivités pour rénover leurs installations les plus vétustes a globalement porté ses fruits. Sa reconduction – avec une prise en charge du Siéml révisée à 35 % – permettra d'éradiquer les dernières lanternes de type boules et ballons fluo. Le programme est élargi au renouvellement des lanternes énergivores de plus de 15 ans, ainsi qu'aux adaptations du réseau d'éclairage pour alimenter les systèmes de vidéoprotection.

Le plan vise également une meilleure prise en compte des sensibilités environnementales grâce à la réalisation d'un Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) sur l'ensemble du territoire pour lequel le Siéml assure la compétence. Il contribue par ailleurs à la fiabilisation des données du SIG pour optimiser les missions d'exploitation. Enfin, les avancées technologiques de l'éclairage solaire autonome seront mises en avant afin d'en faire une alternative plus souvent retenue.

#### → VERS LE TERRITOIRE CONNECTÉ

Le Siéml se devait d'être au rendez-vous des enjeux de smart territoires ; il a mené au cours de l'année plusieurs expérimentations pour proposer une solution de télégestion des infrastructures d'éclairage public dont il a la compétence. Chaque commune pourra bénéficier d'un éclairage connecté avec la technologie d'horloges communicantes via un réseau bas débit. Le Siéml prendra en charge la totalité\* des investissements et du fonctionnement pour le remplacement des horloges existantes dans les armoires de commande par des horloges adaptées au déploiement de l'éclairage connecté.



Les choix techniques relatifs aux horloges et au réseau bas débit seront définis au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Une seconde étape permettra d'envisager d'autres usages en mutualisant un réseau bas débit sur le département. Une étude de faisabilité va être lancée à ce sujet.

#### EXPLOITATION DU RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

**153** collectivités adhérentes.

**80 549** points lumineux, 3753 armoires, 7,5 MW de puissance installée, 15 GWh de consommation annuelle, 18 600 lanternes entretenues.

**1591** demandes de dépannage via le SIG (+ 8 %), 424 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires.

**4300** lanternes rénovées soit 4 M€ de travaux et 650 MWh de gain énergétique.

**14 308** (- 8 %) déclarations de travaux ou d'intention de commencer les travaux.



#### LE TERRITOIRE CONNECTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

**3,92** M€ de participation sur un total de 11,2 M€ d'investissement pour rénover les installations vieillissantes.

**2,85** M€ d'investissement pour le déploiement de l'éclairage connecté.

**176** k€/an pour le fonctionnement de l'éclairage connecté.

\* selon la perception ou non de la TCCFE par le Siéml.

## ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE INTELLIGENT D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

**Depuis 2019, le Siéml a pour mission d'assister Angers Loire Métropole dans le suivi de son marché « Territoire intelligent ».**

Le syndicat a participé activement à la mise en œuvre du marché et pilote la partie relative à la thématique Éclairage public hors ville d'Angers. Il supervise techniquement l'exploitation et les travaux de rénovation sur un parc de 28 000 lanternes. En 2020, 350 lanternes ont été renouvelées sur la commune de Montreuil-Juigné pour un montant total d'investissement de 700 000 € HT.



Les travaux de rénovation se poursuivront sur les autres communes au cours des cinq années à venir. Pour la seule année 2021, 3 700 lanternes seront renouvelées sur les communes de Bouchemaine, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Martin-du-Fouilloux, Avrillé et Trélazé pour un montant programmé de 5 M€ HT.

### ZOOM SUR

#### RÉFORME « ANTI-ENDOMMAGEMENT »

Le Siéml doit géoréférencer la position des réseaux souterrains d'ÉPu avec une précision de moins de 10 cm. L'amélioration continue des processus de relevé, de contrôle et d'intégration des données a permis de réferencer 600 km de réseaux en 2020. À ce rythme, la campagne de géoréférencement devrait se terminer en 2023.

**159** communes concernées.

**1300** km détectés sur les 2 650 km de réseaux ÉPu exploités par le Siéml.

# PARTAGER LA GESTION DE LA DONNÉE

## COORDINATION DU PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ ET DÉVELOPPEMENT DU SERVICE SIG

**Le Siéml poursuit son accompagnement des collectivités dans la gestion de la donnée. Il coordonne la mise en œuvre du PCRS, fond de plan mutualisé indispensable pour le respect de la réforme « anti-endommagement » et structure son service de système d'information géographique (SIG) pour assurer un rôle d'assistance.**

→ Fin 2020, le PCRS image – orthophotoplan de précision 10 cm réalisé à partir de prises de vues aériennes – couvre la globalité du département. Le réalisation du PCRS vecteur se poursuivra jusqu'en 2022 pour atteindre les 5500 km attendus en zones agglomérées.

→ La plateforme de diffusion [www.sig-sieml.fr](http://www.sig-sieml.fr) a été mise en ligne. Elle permet de visualiser et d'extraire les PCRS vecteur et image et facilite le contrôle des plans de récolement des entreprises ayant réalisé des travaux de voirie. Ces plans doivent être réalisés d'après la charte graphique départementale et intégrés dans l'outil pour assurer la mise à jour du PCRS vecteur.

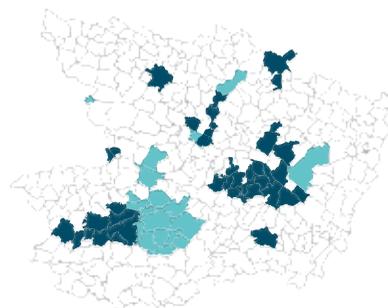


Plusieurs intercommunalités ont sollicité le Siéml en 2020 pour bénéficier d'une expertise dans la mise en œuvre et la gestion de leur SIG. Un partenariat est en préparation pour 2021 avec à la clé l'embauche d'un ou plusieurs techniciens SIG.

### PCRS : LES CHIFFRES

**7000** km<sup>2</sup> de PCRS image soit la totalité du département.

**2000** km de PCRS vecteur livrés.



#### PCRS VECTEUR

■ Validé  
■ En cours



# DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

## LE PLAN STRATÉGIQUE EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : ÉTAT D'AVANCEMENT ET BILAN

**Le Siéml poursuit les actions engagées dans le cadre de son plan stratégique en faveur des énergies renouvelables adopté en 2018 pour accélérer le développement des énergies vertes en Maine-et-Loire. Cet engagement fort s'articule autour de quatre thématiques qui ont constitué la feuille de route du syndicat jusqu'en 2020.**



**Améliorer la connaissance du territoire, que ce soit en termes de potentiel de production ou grâce à des outils mutualisés de suivi de projets ou d'aide à la décision.**

- Construction avec les partenaires locaux du programme « Le solaire en Anjou » visant à intensifier le développement de la filière photovoltaïque en Maine-et-Loire.
- Adhésion au réseau « Énergie citoyenne en Pays de la Loire ».
- Participation au collectif Cap Métha 49 initié par le Conseil départemental pour développer la méthanisation en Maine-et-Loire.
- Finalisation de l'étude du potentiel géothermique menée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur le territoire de Loire Layon Aubance.



**Faciliter les conditions d'intégration des énergies renouvelables aux réseaux d'énergie.**

- Collaboration avec Enedis et Hespul pour construire une expérimentation visant à favoriser l'intégration des énergies renouvelables sur le réseau de distribution publique d'électricité.
- Échanges réguliers avec les gestionnaires de réseaux de gaz (Grdf et Sorégies) sur l'évolution du réseau permettant d'accueillir de nouvelles capacités de production de biogaz.
- Participation financière de 700 k€ pour réaliser la dorsale biogazière Saumuro-Douessine (cf. page 9).



**Renforcer les capacités d'ingénierie au sein du Siéml au service des territoires, pour appréhender le pilotage de projets d'énergie renouvelable dans toute leur complexité.**

- Évolution de l'organisation du pôle transition énergétique pour favoriser l'accompagnement des communes et intercommunalités.

### LES CHIFFRES

**19** actions réalisées ou lancées sur les 22 actions inscrites initialement.

**1** nouvelle action engagée : programme « Le solaire en Anjou ».

**1,2** M€ de prise de participation au capital de SEM (Alter énergies et SEM croissance verte).

**1,5** M€ investis pour favoriser l'injection et la consommation de biogaz.

**0,3** M€ investis dans la production de chaleur renouvelable.

**2** emplois créés pour renforcer l'ingénierie.

### L'INFO EN +

#### ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PARTENARIAT AVEC L'ADEME

En 2018, un contrat de développement territorial des EnR thermiques a été signé avec l'ADEME avec pour objectif l'obtention par les collectivités de subventions d'investissement afin de favoriser la massification des installations bois énergie solaire thermique ou géothermie. Ce contrat est arrivé à échéance en 2020 et devrait être renouvelé en 2021.

**22** projets ont bénéficié de financement de l'ADEME/Fonds Chaleur grâce à ce partenariat.



**Mobiliser les capacités de financement public dans la perspective de créer une boucle vertueuse pour le territoire.**

- Refonte du dispositif d'aide à l'investissement pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics (cf. page 16).
- Coopération avec la SEM Alter énergies et les acteurs locaux pour contribuer au financement des unités de méthanisation.
- Prise de participation au capital de la SEM régionale croissance verte à hauteur de 250 000 € soit 2,5 % du capital.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS

**Le Siéml accompagne les territoires dans l'élaboration et la réalisation de leurs stratégies air-énergie-climat et co-anime le réseau départemental des collectivités concernées.**

- Appui technique à la préfiguration du PCAET de l'agglomération du Choletais (méthodologie, rapport de pré-diagnostic...).
- Accompagnement à la préfiguration et au lancement du schéma directeur énergies renouvelables de Saumur Val de Loire.

## À (RE)VOIR

### FORUM DÉPARTEMENTAL Atelier pratique n°2

Les collectivités angevines face aux défis des énergies renouvelables.



# MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS PUBLICS

## MARCHÉ GROUPÉ DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ : NOUVEAUX FOURNISSEURS

**Le Siéml pilote un groupement de commandes pour optimiser les contrats de gaz naturel et d'électricité des collectivités et bénéficier des meilleurs prix du marché.**

Le Siéml a attribué les nouveaux marchés pour la fourniture d'électricité 2021-2023 à trois entreprises : Edf pour le lot 1 (points de livraison dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA), Total direct énergie pour le lot 2 (puissance supérieure à 36 kVA) et Enercoop pour le lot Haute valeur environnementale.

Communes adhérentes au groupement d'achat d'énergies du Siéml



■ Adhérents marché électricité  
▨ Adhérents marché gaz naturel

## LES CHIFFRES

**196** collectivités membres du groupement de commande pour la fourniture d'électricité.

**100** GWh de volume annuel répartis sur plus de 8 500 points de livraison.

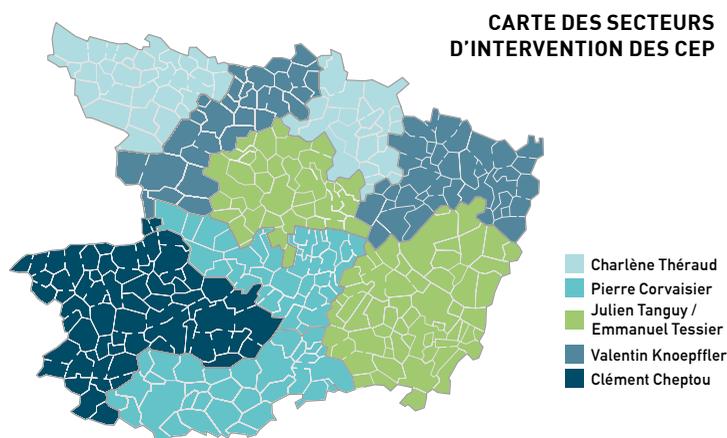
**20** collectivités approvisionnées en 100 % d'électricité renouvelable (580 points de livraison et 4,7 GWh).

## AGIR AVEC LES CONSEILLERS EN ÉNERGIE

Dès 2009, le Siéml s'est positionné pour accompagner les collectivités dans la gestion énergétique de leurs bâtiments en proposant un service mutualisé de « conseil en énergie » et des aides à l'investissement. Depuis 2015, le service se structure et se développe pour répondre aux attentes des communes et intercommunalités : un conseiller en énergie dédié les accompagne dans la conduite de leurs projets de rénovation énergétique.

### LE SERVICE DE CONSEILLER EN ÉNERGIE EN 2020

Le conseiller en énergie est le premier interlocuteur des collectivités sur la thématique de l'efficacité énergétique. Il anime localement le service de « conseil en énergie » et accompagne la commune ou l'intercommunalité dans ses projets. L'impulsion donnée en 2020 devrait permettre à terme de proposer le service à l'ensemble du territoire départemental. Chaque conseiller en énergie sera ainsi chargé d'un secteur spécifique.



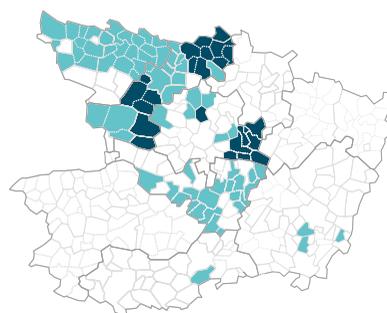
**2021** Les évolutions des réglementations énergétiques tendent vers la massification de la rénovation énergétique et l'intégration des énergies renouvelables en substitution d'énergies fossiles carbonées. Pour répondre à ces objectifs et proposer un service efficient à l'ensemble des collectivités tout en maîtrisant le développement du service, une adaptation de l'accompagnement sera proposée en 2021. Elle prend en compte le fonctionnement et l'organisation spécifiques des communes ayant une population supérieure à 10 000 habitants.

### LES CHIFFRES

**5** conseillers en énergie partagés.

**37** communes sous convention.

**2** EPCI sous convention.



■ Communes adhérantes  
■ Nouvelles communes adhérantes

### L'INFO EN +

#### LA COMPÉTENCE CHALEUR RENEUVELABLE

En 2019, le Siéml a étoffé son offre de services en intégrant la chaleur renouvelable dans son panel de compétences. Saint-Augustin-des-Bois a été la première commune à transférer cette compétence au Siéml avec le projet d'une chaufferie bois granulés pour son école publique. Le Siéml construira et exploitera directement cette installation. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue en 2020 et les travaux commenceront en 2021.

### À (RE)VOIR

#### FORUM DÉPARTEMENTAL

##### Atelier pratique n°1

Comment rénover un bâtiment communal avec des matériaux écoresponsables et des énergies renouvelables ?

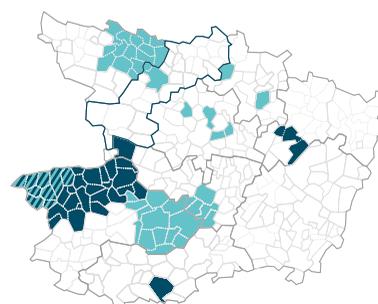


## LES OUTILS AU SERVICE DU CONSEIL EN ÉNERGIE

### → LE FIPEE 21 DEVIENT BEE 2030



Le programme d'investissement BEE 2030 (Bâtiments efficacité énergétique) a remplacé le FIPEE21 en début d'année. Le Siéml renforce ainsi son soutien financier pour des projets de rénovation thermique de bâtiments existants et pour la mise en place d'installations d'énergie renouvelable thermique. Le mode de sélection des dossiers a été repensé et prend la forme de deux appels à projets par an. En 2020, 11 dossiers ont été sélectionnés et présentés au comité syndical dans le cadre des aides BEE 2030.

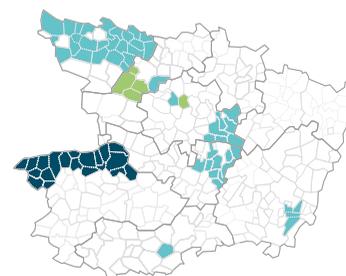


■ Aides BEE 2030  
■ Aides FIPEE 21



### → LES ÉTUDES D'AIDE À LA DÉCISION

Les audits énergétiques et études de faisabilité pilotés par les conseillers en énergie et réalisés par des bureaux d'études ont permis d'analyser une dizaine de bâtiments et de préconiser des travaux de rénovation aux élus et techniciens. Après une année de recul, il est attendu une reprise de l'activité en 2021 compte tenu notamment de l'évolution de la réglementation.



■ Audits énergétiques  
■ Études de faisabilité réseau de chaleur  
■ Études de faisabilité EnR



 Pour répondre à la demande croissante des collectivités et accélérer la réalisation des audits et des études de faisabilité, de nouveaux marchés à bons de commande seront notifiés. Dans un premier temps, les audits seront ciblés et trois bureaux d'études spécialisés seront retenus pour une durée de 2 ans renouvelable. Environ 60 audits pourraient ainsi être réalisés annuellement.

# DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE

**Avec un nombre de charges qui a doublé en un an, le réseau Smilé-Mobi participe activement à l'essor de la mobilité alternative en Anjou. Côté bioGNV, le Siéml poursuit le travail avec ses partenaires locaux pour développer de nouvelles stations d'avitaillement sur le département.**

## LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : LE RÉSEAU SMILÉMOBI

### → UNE UTILISATION EN HAUSSE MALGRÉ LE CONTEXTE

Malgré une année marquée par un confinement strict, le service public de recharge poursuit son évolution. Le nombre d'abonnés a augmenté de 80 % par rapport à l'année 2019. Le nombre total de charges réalisées sur les 196 bornes du réseau a progressé de plus de 50 % pour atteindre près de 18 000 sur un an. Un tiers des sessions de charge est réalisé par des itinérants de provenances diverses : Pays de la Loire, Bretagne, Gironde, Hauts-de-Seine, Pyrénées-Atlantiques, Loiret...

### → UN NOUVEAU MARCHÉ À L'ÉTUDE

Les différents réseaux publics ligériens d'infrastructures de recharge coopèrent de longue date afin de faciliter la mobilité électrique d'un département à l'autre. Afin d'offrir une meilleure qualité de service et parfaire l'interopérabilité des réseaux, les syndicats d'énergies de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée ont franchi une étape supplémentaire en se regroupant pour lancer un marché global de performance. SPIE a été ainsi retenue en fin d'année 2020 pour assurer l'exploitation, la maintenance et l'implantation de nouvelles bornes pour une durée de quatre ans dont deux en option.

## LES CHIFFRES

**17 580** charges  
enregistrées

**1 000** abonnés

## L'INFO EN +

### GRATUITÉ AUX SOIGNANTS

Pendant la première période de confinement, le Siéml a apporté son soutien au personnel soignant et à certains professionnels de la santé ou de l'assistance à la personne en leur permettant de recharger leurs véhicules gratuitement sur le réseau SmiléMobi.

## À (RE)VOIR

### FORUM DÉPARTEMENTAL

#### Atelier pratique n°3

Comment se déplacer autrement en Maine-et-Loire à horizon 2030 ?

RESSOURCES  
EN LIGNE



- 1 Arrivée du rallye Pays de la Loire Énergie Tour à Angers.
- 2 Forum départemental, atelier pratique n°3 : « comment se déplacer autrement en Maine-et-Loire à horizon 2030 ? ».
- 3 Challenge mobilité.
- 4 Inauguration du salon du véhicule électrique.

## LES CHIFFRES DE LA STATION MUTUALISÉE SUR LE SITE DU SIÉML



32

tonnes de gaz naturel comprimé consommées, soit l'équivalent de 640 000 km parcourus en Fiat 500L GNV.



3 500

pleins de gaz, dont 1 200 uniquement par les véhicules du Siéml.



39

véhicules gaz ont accès à la station, dont les 18 véhicules GNV du Siéml.



39

tonnes de CO<sub>2</sub> évitées du fait de la consommation de biométhane.



## LA MOBILITÉ GAZ

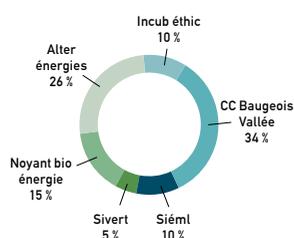
### → LA STATION GNV DE LASSE

Dans la continuité de l'étude stratégique régionale menée en 2016, le Siéml a lancé une réflexion pour favoriser le déploiement opérationnel d'un réseau de stations GNV/bioGNV dans le département à moyen terme. La première opportunité est offerte sur la commune déléguée de Lasse (commune nouvelle de Noyant-Villages).



Les travaux de la station devraient débuter en 2021 pour une mise en service en 2022 à destination des poids lourds et des voitures roulant au gaz naturel véhicule. Une société coopérative d'intérêt collectif réunissant les acteurs du projet est à l'étude pour porter l'investissement de la station. Le Conseil régional devrait contribuer à hauteur de 200 000 €.

Répartition de l'actionnariat de la SCIC Baugeois Vallée énergies renouvelables



### L'INFO EN +

#### → RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LE GNV

Le Siéml a participé à l'organisation de trois événements d'information sur le GNV à destination des professionnels du Baugeois et des Mauges. Ils ont réuni une vingtaine de participants à chaque fois.

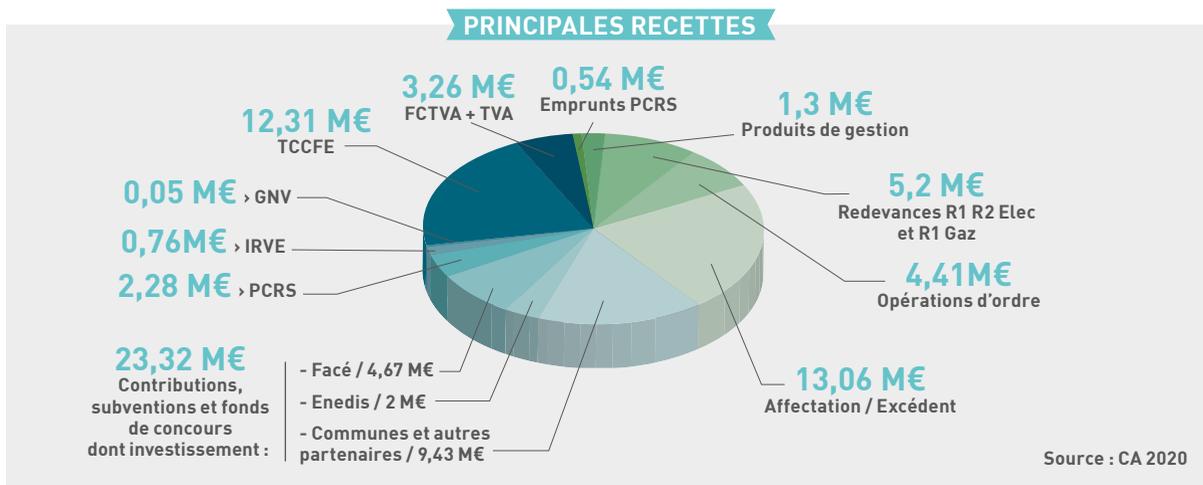
# LES RESSOURCES FINANCIÈRES

## 2020 : UN REcul TEMPORAIRE DES INVESTISSEMENTS

Malgré la volonté des élus de maintenir un budget d'investissement volontariste, l'exercice budgétaire 2020 a été marqué par un recul de 19 % du volume de travaux sur les réseaux électriques, d'éclairage public et de génie civil télécommunications. L'arrêt temporaire des chantiers en mars et avril et la modification du calendrier de renouvellement des conseils municipaux expliquent ce recul. Les bons résultats financiers du Siéml et son faible taux d'endettement lui permettront de poursuivre et rattraper en 2021 ses investissements sur les réseaux ainsi que ses activités dans le domaine de la transition énergétique.



**96,74**  
millions d'euros  
de recettes



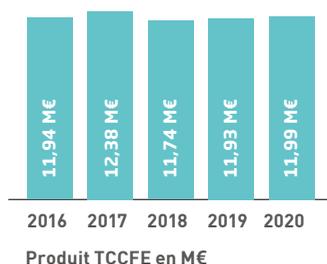
### → LES SUBVENTIONS DU FACÉ

Le fonds d'amortissement des charges d'électrification soutient les travaux de renforcement, d'extension et certains travaux d'effacement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.



### → LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCCFE)

Le Siéml perçoit la part communale de la taxe sur l'électricité, payée par les usagers sur leur consommation, en lieu et place de la plupart des communes du département (à l'exception de 10 communes dites historiques et de Lys-Haut-Layon).



### → LES REDEVANCES DE CONCESSION

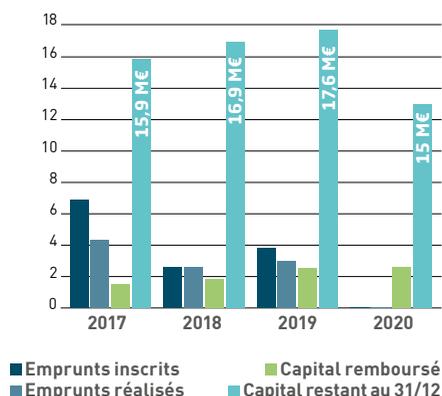
En qualité de propriétaire des réseaux de distribution publique d'énergie électrique et de gaz, le Siéml perçoit les redevances **R1** de fonctionnement pour la concession électrique ; **R2** d'investissement pour la concession électrique et **R1 Gaz** de fonctionnement pour les concessions gaz.



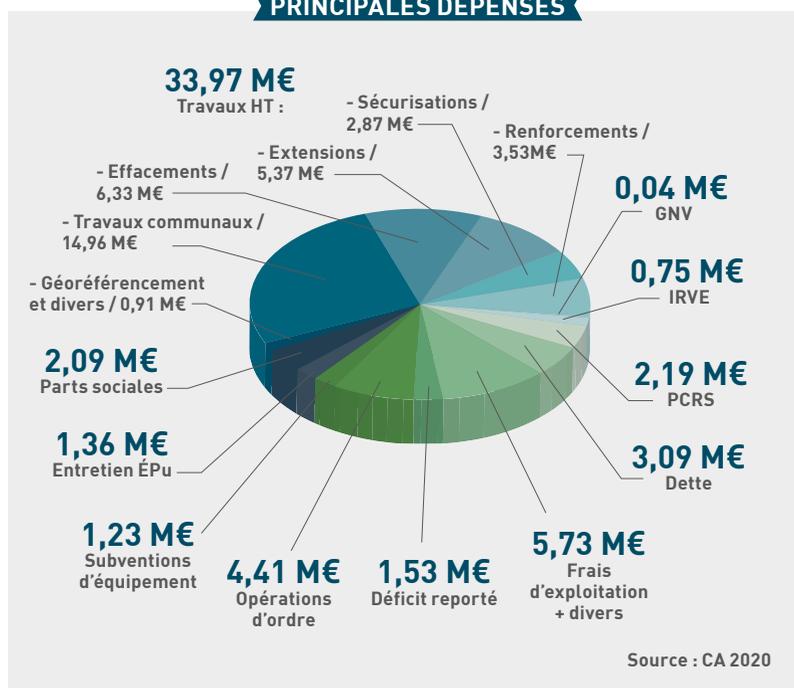
## → LES EMPRUNTS

En 2020, le Siéml n'a emprunté que 0,54 M€ auprès du Crédit agricole à taux fixe de 0,84 % pour financer le budget annexe PCRS. Le stock de dette propre au Siéml au 31 décembre 2020 est ainsi réduit de 15 M€. La capacité de désendettement est de 1,21 année (1,29 en 2019).

Emprunts Siéml (hors emprunts communaux)

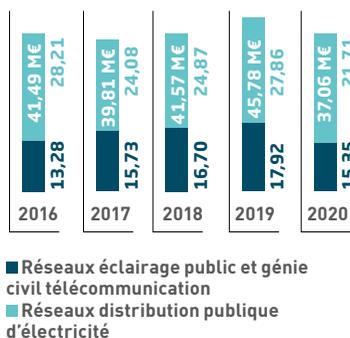


## PRINCIPALES DÉPENSES



## → LE VOLUME DES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX

Avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat de concession avec Enedis et la modification du régime de gestion de la TVA (cf. ci-contre), les crédits 2020 relatifs aux travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité sont inscrits en HT dans le budget. Le volume des crédits de la section d'investissement pour 2020 apparaît donc mécaniquement inférieur à celui du budget 2019.



## L'INFO EN +

### MODIFICATION DU RÉGIME DE LA TVA

Le nouveau contrat de concession de distribution d'électricité a modifié sensiblement les modalités de récupération de la TVA pour les travaux dont le Siéml est maître d'ouvrage. Cette évolution a impacté les circuits de collecte. La participation appelée par le syndicat pour les travaux de desserte interne des lotissements ou des zones d'activités engagés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 est désormais potentiellement assujettie à la TVA.

### LES INCERTITUDES PESANT EN 2020 SUR LE CAS FACÉ

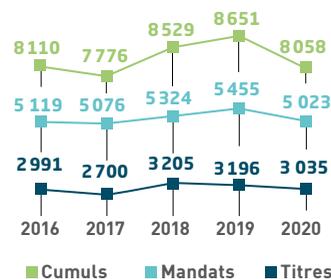
Après plusieurs années d'incertitude, le décret du 11 décembre 2020 acte le statu quo sur le périmètre d'éligibilité du Facé. Les communes nouvelles demeurent éligibles « pour la ou les parties de leur territoire qui étaient éligibles à la veille du dernier renouvellement général des conseils municipaux ». Ces dispositions très attendues par le Siéml lui permettent de continuer à bénéficier du moins pour les six prochaines années des subventions du Facé afin de continuer à moderniser les réseaux de distribution publique d'électricité.

## L'ACTIVITÉ COMPTABLE

4 comptes de trésorerie distincts (budget principal, IRVE, GNV et PCRS)

5 023 mandats

3 035 titres de recettes



# LES RESSOURCES HUMAINES

## LES RESSOURCES HUMAINES FORTEMENT MOBILISÉES

Les ressources humaines ont été fortement mobilisées dans le contexte de crise sanitaire qui a nécessité de généraliser très rapidement le télétravail. Il a fallu rapidement repenser les process de gestion (recrutement, formation... ) et la façon de maintenir le lien social... à distance. L'effort de digitalisation sur ces dernières années a grandement favorisé la capacité d'adaptation du syndicat.

### LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, les effectifs sont relativement stables, en comparaison à l'année 2019 qui a connu un fort turn over dû à de nombreux départs à la retraite.

#### → LES ARRIVÉES

4 arrivées sur emploi permanent : un technicien géomatique PCRS, un technicien chaleur renouvelable, une assistante de secteur travaux (stagiairisation) et un conseiller en énergie.

#### → LES DÉPARTS

Une assistante de secteur a été admise à la retraite et remplacée ; un départ volontaire a été enregistré sur le poste de technicien chaleur renouvelable.

#### → LES MISSIONS TEMPORAIRES

6 agents ont été recrutés sur des missions temporaires : une assistante de secteur, une comptable remplaçante, une chargée de l'élaboration du dossier de demandes de certificats d'économies d'énergie liés aux travaux de rénovation ÉPu et 3 assistantes administratives en mission de renfort saisonnier (affaires juridiques, accueil physique et téléphonique et comptabilité).

**2021** Un plan de recrutement ambitieux sera présenté au BP 2021 pour accompagner le développement des activités du syndicat et renforcer les effectifs en place : 2 conseillers en énergie, 2 chargés d'affaires, un chef de projet PCAET et un chargé de mission pôle ressources, 2 techniciens SIG, un technicien PCRS, un technicien BD Adresse, un technicien territoire connecté et un chargé d'affaires en apprentissage.

### L'INFO EN +

#### → TÉLÉTRAVAIL : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PRATIQUE

Le télétravail devait être expérimenté courant 2020 auprès d'une dizaine d'agents. Dès le 16 mars, l'ensemble des équipes a débuté le télétravail, étant déjà doté de matériels et outils adaptés au travail collaboratif, à distance ou en mobilité. À l'issue du premier confinement, une enquête a permis d'évaluer l'impact de cette nouvelle organisation sur les conditions de travail.

**44** % des agents ont considéré l'expérience de télétravail globalement positive.

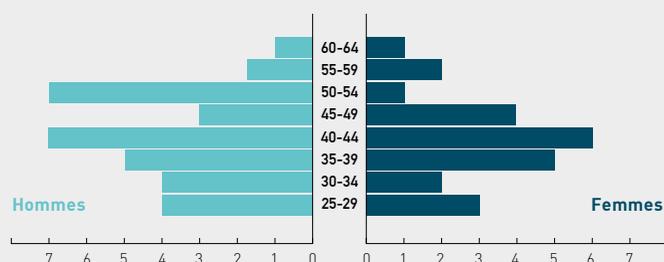
**56** % ont émis le souhait de le poursuivre dans la limite d'un jour ou deux par semaine.

**7** % ne veulent plus entendre parler de télétravail.

#### → LES INSTANCES DU PERSONNEL EN PREMIÈRE LIGNE

Le CHSCT et le CT ont été régulièrement consultés pour donner leur avis sur les nombreuses évolutions du protocole sanitaire et son impact sur l'organisation du travail.

PYRAMIDE DES ÂGES



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PHYSIQUES PERMANENTS



## LES CHIFFRES



57

agents sur emploi permanent

24

femmes

33

hommes

42

ans de moyenne d'âge  
(49 en 2016)

40%

de catégorie B

32%

de catégorie A

28%

de catégorie C

68,4%

de fonctionnaires

31,6%

de contractuels permanents

47%

des dépenses de fonctionnement sont dédiées aux ressources humaines

## L'ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2020



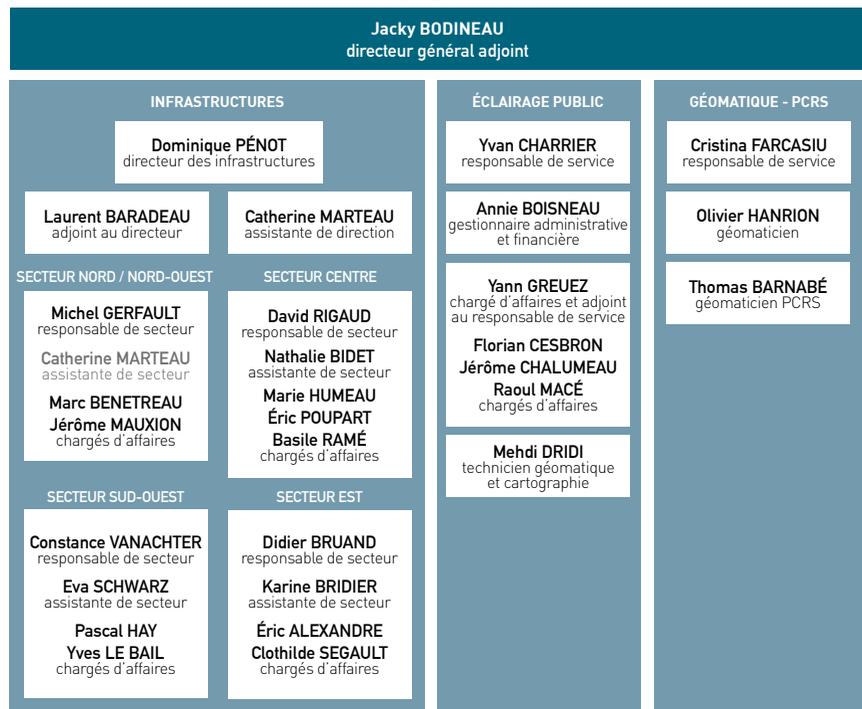
### PÔLE RESSOURCES ET MOYENS



### PÔLE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



### PÔLE TECHNIQUE



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Le Siéml a impulsé une nouvelle dynamique à sa politique d'achats et aux moyens mis à disposition des élus et des agents dans l'exercice de leurs missions.**

## → UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE RENFORCÉ

Depuis sa mise en place fin 2019, le service juridique apporte au quotidien conseils et expertise dans divers domaines du droit afin de sécuriser les projets du Siéml en amont de leur réalisation.

## → UNE POLITIQUE D'ACHATS RENOUELÉE

L'élaboration d'un répertoire des marchés permet une meilleure identification des seuils et des natures de prestation (sur 90 marchés passés en 2020, 64 concernent des procédures inférieures à 25 000 € HT) et constitue une première étape à la construction d'une véritable politique d'achat responsable (liste des principaux marchés ci-contre).

## → DES MOYENS VERTUEUX ET ADAPTÉS À LA CRISE SANITAIRE

La généralisation du télétravail a nécessité le développement de nouvelles solutions informatiques adaptées à une activité sur site comme à domicile. Le syndicat a accéléré sa digitalisation et repensé ses organisations et méthodes de travail : création d'espaces partagés, développement d'outils collaboratifs et de visioconférence... le tout en garantissant aux agents des moyens et conditions de travail parfaitement adaptés à la situation : mise à disposition de casques, fauteuils, écrans et souris ergonomiques...

## ZOOM SUR

### → PRINCIPAUX MARCHÉS

IRVE, élaboration du SDAL de Baugé-en-Anjou, étude déploiement stations GNV, fourniture électricité.

### → MODIFICATION DU RÈGLEMENT FINANCIER

Une importante révision du règlement financier a été réalisée en fin d'année. Elle intègre de nouveaux champs d'intervention, notamment pour l'éclairage public (accompagnement des SDAL) et revalorise certaines contributions qui n'avaient pas évolué depuis quelques années (extension du réseau électrique).



# COMMUNICATION

**En adaptant sa communication interne et événementielle le Siéml a eu à cœur de fédérer ses agents et de maintenir le lien avec ses adhérents grâce à l'expérimentation réussie de nouveaux outils.**

## → LE FORUM DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE RETRANSMIS EN DIRECT

Le forum organisé chaque année a été repensé pour permettre une diffusion en ligne des différents échanges depuis Terra Botanica. Près de 240 auditeurs ont suivi à distance l'un des 4 ateliers pratiques et/ou la table ronde du soir. Cette dernière rassemblait cinq grands témoins, dont Corinne Le Quéré, présidente du Haut conseil pour le climat. Un challenge réussi pour l'ensemble des services qui a fait preuve de réactivité.

À (re)voir sur [www.forumdepartementaldelenergie.fr](http://www.forumdepartementaldelenergie.fr)



## → LE SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Tous les événements ne se dématérialisent pas et fort heureusement la 5<sup>e</sup> édition du salon a été maintenue dans des conditions pas trop dégradées. 2 000 visiteurs ont été accueillis sur les deux journées.

## ZOOM SUR

### → LES AGENTS AU DÉFI !

La période de télétravail prolongée a obligé le Siéml à repenser sa communication interne en amplifiant l'usage des outils collaboratifs déjà opérationnels. Pendant le confinement, chaque semaine, un défi thématique (sport, cuisine, musique...) a été proposé via la messagerie instantanée pour maintenir de la convivialité même à distance !

# ANNEXES

→ TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX,  
DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC,  
INTERVENTION SUR LE RÉSEAU DE BORNES  
IRVE ET VAE

→ AUDITS ÉNERGÉTIQUES, AIDES BEE2030 /  
FIPEE21 ET CONVENTIONS CEP

\* État des mandatelements du programme de travaux 2020  
au 11 janvier 2021.

## EXTENSIONS INDIVIDUELLES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ARTANNES-SUR-THOUET		1	23 826 €	INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	2	5 282 €
BARACÉ		1	8 744 €	JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	13 765 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	CLEFS	2	33 107 €	JUVARDEIL		1	6 614 €
	CUON	1	7 198 €	LION-D'ANGERS (LE)		1	23 321 €
	GUÉDÉNIU	1	1 463 €	LOIRÉ		1	11 473 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	1	9 567 €	LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	7 268 €
	GESTÉ	3	29 479 €		BOHALLE (LA)	2	19 632 €
	JALLAIS	2	47 778 €		DAGUENIÈRE (LA)	2	64 618 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	1	6 457 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	13 654 €
	POITEVINIÈRE (LA)	1	13 811 €	LYS-HAUT-LAYON	TIGNÉ	1	29 437 €
	ST-PHILBERT-EN-MAUGES	1	9 985 €	MAUGES-SUR-LOIRE	CHAPELLE-ST-FLORENT (LA)	2	18 322 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	8 240 €		MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	28 541 €
BÉCON-LES-GRANITS		2	11 820 €		ST-LAURENT-DE-LA-PLAINE	1	88 248 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	139 804 €	MAULÉVRIER		1	34 230 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	2	34 449 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	3	35 879 €
	CHACÉ	4	70 197 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	5 738 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	848 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	FIEF-SAUVIN (LE)	2	29 121 €
BOIS-D'ANJOU (LES)	FONTAINE-GUÉRIN	1	6 825 €		PUISSET-DORÉ (LE)	2	15 156 €
BRIOLLAY		2	21 215 €		SALLE-ET-CHAPELLE-AUBRY (LA)	1	5 977 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ALLEUDS (LES)	2	33 842 €		ST-QUENTIN-EN-MAUGES	2	56 655 €
	BRISSAC-QUINCÉ	1	50 273 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	10 066 €
	COUTURES	1	47 782 €	MOZÉ-SUR-LOUET		2	5 905 €
	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	2	16 623 €	NEUILLÉ		2	24 701 €
	VAUCHRÉTIEN	1	7 388 €	NOYANT-VILLAGES	CHIGNÉ	1	12 138 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	10 921 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	33 €
CERNUSSON		1	16 751 €		COMBRÉE	2	18 230 €
CHAMBELLAY		3	20 611 €		ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	9 405 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE		2	37 790 €	ORÉE-D'ANJOU	DRAIN	2	22 504 €
CHAPELLE-ST-LAUD (LA)		1	7 972 €		LANDEMONT	2	34 178 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		2	24 783 €		LIRÉ	1	1 332 €
CHEFFES		2	26 233 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	5	34 250 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	1	18 675 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	3 434 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	2 744 €		VARENNE (LA)	1	8 169 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	6 134 €	PLAINE (LA)		1	8 070 €
	ST-LÉZIN	1	84 931 €	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	9 592 €
	TOURLANDRY (LA)	1	4 510 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	SOUCELLES	1	31 440 €
	VALANJOU	4	37 566 €		VILLEVÉQUE	2	9 551 €
CLÉRÉ-SUR-LAYON		1	42 375 €	ROU-MARSON		1	45 080 €
CORNILLÉ-LES-CAVES		2	23 020 €	SARRIGNÉ		1	10 649 €
CORZÉ		1	8 464 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NYOISEAU	3	28 776 €
DENÉE		1	12 861 €	SEICHES-SUR-LE-LOIR		1	33 €
DOUÉ-EN-ANJOU	MEIGNÉ-SOUS-DOUÉ	1	1 819 €	SÈVREMOINE	LONGERON (LE)	3	119 321 €
DURTAL		1	6 939 €		MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	9 713 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	2	21 782 €		RENAUDIÈRE (LA)	2	9 552 €
	GENÉ	1	13 865 €		ROUSSAY	2	26 257 €
	POUÉZE (LA)	2	55 854 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	2	14 903 €
	VERN-D'ANJOU	3	60 586 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	3	35 882 €
ÉTRICHÉ		1	26 766 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	2	11 891 €
FENEU		2	17 256 €		TILLIÈRES	2	35 949 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	11 592 €		TORFOU	2	22 351 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ST-GEORGES-DES-SEPT-VOIES	1	19 730 €	SOMLOIRE		2	17 676 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	12 485 €	SOULAIRE-ET-BOURG		1	11 544 €
GREZ-NEUVILLE		2	22 085 €	SOUZAY-CHAMPIGNY		1	29 771 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	36 223 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	18 076 €
	CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	1	25 695 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	10 903 €
	CHERRÉ	1	24 390 €				

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		3	27 893 €
ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	5 847 €
ST-PHILBERT-DU-PEUPLE		1	33 €
ST-SIGISMOND		2	25 724 €
TERRANJOU	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	809 €
TIERCÉ		1	7 561 €
VAL-DU-LAYON	ST-LAMBERT-DU-LATTAY	3	32 025 €
VARENNES-SUR-LOIRE		1	10 356 €
VERNANTES		1	12 846 €
VERNOIL-LE-FOURRIER		1	2 779 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	47 095 €
		1	4 270 €
VEZINS		1	9 997 €
YZERNAY		1	18 547 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>191</b>	<b>2 804 170 €</b>

## EXTENSIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	4 223 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		1	21 923 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	1	5 080 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	15 514 €
BEAUCOUZÉ		2	24 612 €		MORANNES	1	3 606 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	28 273 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	160 282 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	BEAUPRÉAU	1	92 156 €	OMBRÉE-D'ANJOU	PREVIÈRE (LA)	1	21 766 €
	JALLAIS	1	25 875 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	66 619 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	8 790 €		LIRÉ	1	43 931 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	1	5 500 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		2	127 575 €
	VAUCHRÉTIEN	1	8 930 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	2	44 076 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	12 110 €	ROMAGNE (LA)		1	82 954 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		2	61 239 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	BOURG-D'IRÉ (LE)	1	9 638 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	9 615 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	2 668 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	1	5 483 €	SEICHES-SUR-LE LOIR		1	220 490 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	18 681 €	SÈVREMOINE	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	102 076 €
	VALANJOU	1	9 887 €		ST-MACAIRE-EN-MAUGES	1	105 879 €
CORZÉ		1	34 329 €		TORFOU	1	11 133 €
COUDRAY-MACOUARD		1	11 704 €	SOULAINES-SUR-AUBANCE		1	7 529 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	20 413 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		4	165 555 €
DURTAL		1	10 965 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		2	16 016 €
ÉCOUFLANT		1	10 112 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	2	35 070 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	2	16 893 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	131 705 €
GREZ-NEUVILLE		2	146 593 €	TESSOUALLE (LA)		1	99 590 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	1	67 304 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	7 182 €
LION-D'ANGERS (LE)		2	172 669 €	TIERCÉ		1	10 240 €
LOIRÉ		1	19 056 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	23 961 €
LOIRE-AUTHION	BRAIN-SUR-L'AUTHION	3	31 503 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	29 917 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	2	358 822 €		ST-SYLVAIN-D'ANJOU	4	51 314 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	2	225 031 €	VEZINS		1	15 583 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	4 831 €	VIVY		2	19 585 €
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	1	49 510 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>80</b>	<b>3 235 749 €</b>
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	82 185 €				

# RENFORCEMENTS DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	56 804 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	10 647 €
ARMAILLÉ		1	6 906 €	LYS-HAUT-LAYON	NUEIL-SUR-LAYON	1	14 511 €
BEAULIEU-SUR-LAYON		1	10 953 €	MAUGES-SUR-LOIRE	MARILLAIS (LE)	1	8 525 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	POITEVINIÈRE (LA)	1	9 201 €	MAULÉVRIER		2	145 104 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	15 948 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	25 068 €
BÉCON-LES-GRANITS		1	32 327 €	MONTREUIL-SUR-LOIR		1	55 801 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	ST-CYR-EN-BOURG	1	43 581 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	19 449 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	117 278 €	NOYANT-VILLAGES	LINIÈRES-BOUTON	1	63 053 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	3 817 €		MÉON	1	35 805 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	23 275 €		PARÇAY-LES-PINS	1	35 832 €
CHAPELLE-ST-LAUD (LA)		1	5 157 €	OMBRÉE-D'ANJOU	ST-MICHEL-ET-CHANVEAUX	1	8 822 €
CHAVAGNES-LES-EAUX		1	2 355 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	54 540 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	27 249 €		LANDEMONT	1	26 670 €
CHEFFES		1	19 337 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	12 509 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHANZEAUX	1	12 800 €		ST-SAUVEUR-DE-LANDEMONT	1	2 769 €
	JUMELLIÈRE (LA)	1	28 284 €	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	38 986 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	42 609 €	RAIRIES (LES)		1	30 465 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	60 657 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	7 535 €
	TOURLANDRY	1	15 841 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		2	45 229 €
	VALANJOU	1	51 871 €	ROMAGNE (LA)		1	71 872 €
CORZÉ		1	99 037 €	SAVENNIÈRES		2	75 821 €
DENÉE		1	4 117 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU		2	176 157 €
DISTRÉ		2	149 791 €		BOURG-D'IRÉ	1	30 385 €
ERDRE-EN-ANJOU	BRAIN-SUR-LONGUENÉE	1	19 358 €		NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	49 144 €
	POUÈZE (LA)	1	35 525 €		NYOISEAU	1	87 811 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	22 626 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	30 590 €
	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	66 118 €	SÈVREMOINE	ROUSSAY	1	10 652 €
GREZ-NEUVILLE		1	133 575 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	14 868 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)		1	59 871 €		TORFOU	1	12 804 €
	CHAMPIGNÉ	1	20 148 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES		1	19 805 €
	CHERRÉ	1	85 491 €		ST-JEAN-DE-LINIÈRES	1	15 348 €
	CONTIGNÉ	1	26 596 €	ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	15 921 €
	MARIGNÉ	1	34 941 €	ST-MACAIRE-DU-BOIS		1	137 374 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	78 851 €	THORIGNÉ-D'ANJOU		1	5 940 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	45 457 €	TOUTLEMONDE		1	223 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	28 951 €	VERNANTES		1	7 895 €
LOIRÉ		1	28 457 €	VEZINS		1	16 339 €
LOIRE-AUTHION		1	6 757 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>82</b>	<b>3 004 611 €</b>
	ANDARD	1	3 434 €				
	CORNÉ	1	48 992 €				

## SÉCURISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ARTANNES-SUR-THOUET		1	35 578 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAPELLE-HULLIN (LA)	1	47 696 €
BAUGÉ-EN-ANJOU	VAULANDRY	1	121 451 €		GRUGÉ-L'HÔPITAL	1	6 298 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	GÉE	1	4 204 €		POUANCÉ	1	19 342 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	JALLAIS	4	147 960 €	ORÉE-D'ANJOU	ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	42 349 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	THOUARCÉ	1	28 744 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	33 €
BOUILLÉ-MÉNARD		1	9 523 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÉQUE	1	43 335 €
CHAPELLE-ST-LAUD (LA)		2	139 357 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	9 224 €
CHAZÉ-SUR-ARGOS		1	25 524 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	LOUVAINES	1	51 118 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	12 672 €	SEVRÉMOINE	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	290 934 €
CORZÉ		1	38 616 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	104 678 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	92 897 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	51 849 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CONTIGNÉ	1	3 452 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-JEAN-DE-LINIÈRES	1	67 077 €
INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	32 378 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		1	141 170 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	33 805 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	50 877 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	1	58 089 €		VILLEMOISAN	1	101 405 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MESNIL-EN-VALLÉE (LE)	1	4 275 €	VAL-DU-LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	159 067 €
MONTIGNÉ-LES-RAIRIES		2	23 476 €	VARENNES-SUR-LOIRE		2	154 434 €
NOYANT-VILLAGES	BREIL	1	93 464 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		2	148 796 €
	NOYANT	1	138 737 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>44</b>	<b>2 533 883 €</b>



## EXTENSIONS DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	2	28 117 €	LOIRE-AUTHION	CORNÉ	1	3 299 €
	CHEVIRÉ-LE-ROUGE	1	19 855 €		DAGUENIÈRE (LA)	1	1 507 €
	CUON	1	1 182 €	LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	4	75 255 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	2 696 €		MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	4	127 241 €
	GÉE	1	3 774 €	LOURESSE-ROCHEMENIER		1	33 256 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES		1	108 909 €	LYS-HAUT-LAYON	FOSSE-DE-TIGNÉ (LA)	1	37 685 €
	ANDREZÉ	1	2 390 €		VIHIERS	2	47 725 €
	BEAUPRÉAU	1	15 981 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	7 761 €
	JALLAIS	2	36 758 €		BEAUSSE	1	2 247 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	4 934 €		MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	46 827 €
	BRÉZÉ	1	10 632 €		POMMERAYE (LA)	1	5 036 €
	CHACÉ	2	10 591 €	MAULÉVRIER		1	79 907 €
BOUILLÉ-MÉNARD		1	9 477 €	MAY-SUR-ÈVRE (LE)		2	47 146 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	1	72 293 €	MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	15 891 €
CANDÉ		2	66 815 €	MAZIÈRES-EN-MAUGES		1	71 003 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	38 392 €	MÉNITRÉ (LA)		1	1 826 €
CHANTELOUP-LES-BOIS		1	2 065 €	MONTILLIERS		2	13 885 €
CHEFFES		2	2 354 €	MONTREUIL-BELLAY		2	31 557 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	3	29 106 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		3	136 476 €
	JUMELLIÈRE (LA)	2	34 047 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		2	34 892 €
CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	3 059 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	3 442 €
CORON		1	58 832 €		CHAUDRON-EN-MAUGES	1	3 298 €
CORZÉ		3	13 793 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	1	17 815 €
COURLÉON		1	519 €		MORANNES	1	12 110 €
DENÉE		1	328 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	5 012 €
DISTRÉ		1	1 173 €	NUAILLÉ		1	16 530 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	2	17 104 €	OMBRÉE-D'ANJOU	COMBRÉE	1	4 887 €
	ST-GEORGES-SUR-LAYON	2	12 911 €		PRÉVIÈRE (LA)	1	3 869 €
DURTAL		3	25 177 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	14 388 €
ÉCOUFLANT		5	90 887 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	10 130 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÉZE (LA)	1	5 110 €	PLAINE (LA)		1	2 924 €
	VERN-D'ANJOU	1	717 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		3	15 287 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)		1	5 914 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	7 800 €
	JUIGNÉ-SUR-LOIRE	1	1 444 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	2	35 490 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	2	37 439 €	ROMAGNE (LA)		4	38 519 €
	GRÉZILLÉ	2	24 189 €	SARRIGNÉ		2	39 875 €
	ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	63 535 €	SAUMUR		1	9 693 €
	THOUREIL (LE)	1	18 684 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	2	36 485 €
GREZ-NEUVILLE		4	37 860 €		SEGRÉ	4	38 307 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	12 276 €		ST-MARTIN-DU-BOIS	1	1 030 €
LION-D'ANGERS (LE)		3	20 214 €		STE-GEMMES-D'ANDIGNÉ	1	50 050 €
LOIRÉ		1	2 576 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	29 328 €



Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
SÈVREMOINE	ROUSSAY	2	10 022 €
	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	4 406 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	2	5 842 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	2	97 081 €
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	2	227 323 €
	TILLIÈRES	2	4 506 €
	TORFOU	1	9 228 €
ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	92 369 €
ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		2	24 700 €
ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	8 041 €
ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	20 296 €
ST-LAMBERT-LA-POThERIE		4	324 021 €
ST-LÉGER-SOUS-CHOLET		1	3 802 €
ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		2	65 952 €
ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	34 175 €
TERRANJOU	CHAVAGNES-LES-EAUX	1	6 556 €
	MARTIGNÉ-BRIAND	6	33 462 €
	NOTRE-DAME-D'ALLENÇON	1	26 774 €
TESSOUALLE (LA)		5	42 680 €
TIERCÉ		3	45 106 €
TOUTLEMONDE		1	7 280 €
TRÉMENTINES		4	51 144 €
TUFFALUN	LOUERRE	1	2 019 €
TURQUANT		1	12 685 €
VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	4 294 €
VARRAINS		1	8 841 €
VERRIÈRES-EN-ANJOU	PELLOUAILLES-LES-VIGNES	1	13 113 €
	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	9	204 166 €
VEZINS		1	34 444 €
VILLEBERNIER		1	14 928 €
VIVY		7	84 676 €
YZERNAY		1	8 946 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>204</b>	<b>3 703 678 €</b>

# RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ALLONNES		1	15 938 €	GENNES-VAL-DE-LOIRE	GENNES	1	49 831 €
ARTANNES-SUR-THOUET		1	18 379 €		ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	3	51 172 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	ANDREZÉ	2	49 277 €		ST-MARTIN-DE-LA-PLACE	1	2 737 €
	BEAUPRÉAU	1	93 872 €		THOUREIL (LE)	1	8 990 €
	CHAPELLE-DU-GENÉT (LA)	1	32 274 €	GREZ-NEUVILLE		1	52 518 €
	GESTÉ	1	61 869 €	HAUTS-D'ANJOU (LES)	BRISSARTHE	1	38 600 €
	JALLAIS	1	87 016 €		CHAMPIGNÉ	1	80 789 €
	JUBAUDIÈRE (LA)	2	72 384 €		CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE	1	157 251 €
	PIN-EN-MAUGES (LE)	1	6 623 €		CHERRÉ	1	37 797 €
	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	31 782 €		CONTIGNÉ	1	22 918 €
BELLEVIGNE-EN-LAYON	CHAMP-SUR-LAYON	4	30 444 €		SŒURDRES	1	23 819 €
	FAYE-D'ANJOU	2	25 297 €	HUILLÉ-LÉZIGNÉ	LÉZIGNÉ	1	22 724 €
	THOUARCÉ	1	27 239 €	JARZÉ-VILLAGES	BEAUVAU	1	6 247 €
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	BRÉZÉ	1	13 095 €		JARZÉ	1	33 031 €
BLAISON-SAINT-SULPICE	BLAISON-GOHIER	1	7 973 €		LUÉ-EN-BAUGEOIS	1	13 388 €
BOUILLÉ-MENARD		1	11 806 €	JUVARDEIL		1	16 589 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE		1	163 478 €	LION-D'ANGERS (LE)		1	28 611 €
CANDÉ		2	117 221 €	LOIRÉ		1	2 884 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	100 045 €	LYS-HAUT-LAYON		1	50 480 €
CHAMBELLAY		1	5 689 €	MARCÉ		1	9 832 €
CHADEFONDS-SUR-LAYON		1	34 137 €	MAUGES-SUR-LOIRE		1	5 190 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU		1	6 233 €		POMMERAYE (LA)	1	10 145 €
	CHANZEAUX	1	5 592 €	MAULÉVRIER		1	38 843 €
	CHEMILLÉ	2	135 065 €	MIRÉ		1	16 556 €
	MELAY	1	70 141 €	MONTREUIL-BELLAY		1	16 374 €
	NEUVY-EN-MAUGES	1	23 223 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE		1	12 109 €
	SALLE-DE-VIHIER (LA)	1	4 860 €		BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA)	1	1 265 €
	ST-GEORGES-DES-GARDES	1	6 224 €		FIEF-SAUVIN (LE)	1	12 741 €
	ST-LEZIN	1	12 144 €		FUILET (LE)	1	76 796 €
	TOURLANDRY (LA)	1	46 199 €		MONTREVAULT	1	3 728 €
	VALANJOU	1	9 770 €		PUISSET-DORÉ (LE)	1	4 131 €
CHEMILLÉ-CHAMPTEUSSÉ	CHAMPTEUSSÉ-SUR-BACONNE	1	3 904 €		ST-QUENTIN-EN-MAUGES	1	45 500 €
	CHEMILLÉ-CHANGÉ	1	4 821 €		ST-RÉMY-EN-MAUGES	1	65 803 €
CHOLET		1	84 673 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	DAUMERAY	2	222 805 €
COUDRAY-MACOUARD (LE)		1	54 034 €		MORANNES	1	68 391 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	2	229 439 €	NUAILLÉ		2	34 568 €
DURTAL		1	96 967 €	OMBRÉE-D'ANJOU	CHAZÉ-HENRY	1	54 427 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÉZE (LA)	1	3 546 €		COMBRÉE	1	135 329 €
	VERN-D'ANJOU	1	5 465 €		POUANCÉ	1	67 417 €
ÉTRICHÉ		1	41 912 €	ORÉE-D'ANJOU		1	2 067 €
FONTEVRAUD-L'ABBAYE		1	31 285 €	PLAINÉ		1	34 697 €

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
RAIRIES (LES)		1	6 765 €	SOMLOIRE		1	43 828 €
SCEAUX-D'ANJOU		1	33 913 €	ST-AUGUSTIN-DES-BOIS		1	10 386 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	CHAPELLE-SUR-LOUDON (LA)	1	2 013 €	ST-CHRISTOPHE-DU-BOIS		1	47 551 €
	CHÂTELAIS	1	1 362 €	TIERCÉ		1	86 100 €
	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	2	61 581 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	2	26 128 €
	NYOISEAU	1	13 911 €		VILLEMOSAN	2	18 047 €
SÉGUINIÈRE (LA)		1	59 771 €	VAL-DU-LAYON	ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ	1	41 606 €
SÈVREMOINE	ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	108 149 €	VERNOIL-LE-FOURRIER		1	34 140 €
	ST-CRESPIN-SUR-MOINE	1	2 373 €	VILLEBERNIER		1	17 268 €
	ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	45 628 €	VIVY		1	33 530 €
	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	2	139 633 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>121</b>	<b>4 415 395 €</b>
	TORFOU	1	61 290 €				



## EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		6	719 881 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	212 961 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	JALLAIS	1	132 981 €		DRAIN	1	117 123 €
BÉGROLLES-EN-MAUGES		2	230 516 €		LANDEMONT	1	20 555 €
BOUCHEMAINE		1	245 632 €		LIRÉ	1	143 877 €
BRAIN-SUR-ALLONNES		1	241 007 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	49 679 €
BRIOLLAY		1	424 369 €	PUY-NOTRE-DAME (LE)		1	38 049 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	69 491 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	1	46 395 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	49 765 €	ROCHEFORT-SUR-LOIRE		1	370 262 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	CHEMILLÉ	1	44 965 €	SAVENNIÈRES		1	28 181 €
	TOURLANDRY (LA)	1	139 322 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	BOURG-D'IRÉ	1	107 804 €
CORZÉ		1	69 643 €		CHÂTELAIS	1	166 950 €
DISTRÉ		1	60 631 €		SEGRÉ	1	274 054 €
DOUÉ-EN-ANJOU	MEIGNÉ-SOUS-DOUÉ	1	114 902 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	179 263 €
ÉCOUFLANT		1	62 964 €	SÈVREMOINE	RENAUDIÈRE (LA)	1	135 726 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	54 394 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	2	177 594 €
LION-D'ANGERS (LE)		1	234 902 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	136 387 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	210 405 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		2	133 527 €
LONGUÉ-JUELLES		1	45 604 €	ST-PAUL-DU-BOIS		1	60 028 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	3	286 556 €	TESSOUALLE (LA)		1	52 514 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	3	186 729 €	TUFFALUN	NOYANT-LA-PLAINE	2	109 370 €
MAUGES-SUR-LOIRE	BOTZ-EN-MAUGES	1	217 946 €	VARRAINS		2	65 535 €
MAULÉVRIER		1	66 534 €	VAUDELNAY		2	226 277 €
MÉNITRÉ (LA)		2	91 718 €	VERRIÈRES-EN-ANJOU	ST-SYLVAIN-D'ANJOU	2	108 935 €
MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	300 167 €	VIVY		1	62 763 €
NEUILLÉ		1	99 633 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>68</b>	<b>7 637 127 €</b>
NOYANT-VILLAGES	PARÇAY-LES-PINS	2	212 660 €				



## EXTENSIONS DU RÉSEAU TÉLÉCOM

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
BAUGÉ-EN-ANJOU	BAUGÉ	2	13 780 €	MONTREUIL-JUIGNÉ		1	1 903 €
BEAUCOUZÉ		1	4 658 €	MONTREUIL-SUR-MAINE		2	16 750 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	JALLAIS	1	9 520 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	2 342 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	BRISSAC-QUINCÉ	1	3 871 €	NOYANT-VILLAGES	LASSE	1	37 943 €
	VAUCHRÉTIEN	1	2 654 €	OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	1	9 006 €
CANDÉ		1	14 030 €		PRÉVIÈRE (LA)	1	5 972 €
CORZÉ		1	12 056 €	ORÉE-D'ANJOU	BOUZILLÉ	1	11 784 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	9 307 €		ST-LAURENT-DES-AUTELS	1	18 593 €
DURTAL		1	4 302 €	POSSONNIÈRE (LA)		1	3 418 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	2 227 €	RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU	VILLEVÊQUE	2	25 069 €
GREZ-NEUVILLE		3	40 168 €	ROMAGNE (LA)		1	32 478 €
HAUTS-D'ANJOU (LES)	CHAMPIGNÉ	2	25 566 €	SARRIGNÉ		1	11 609 €
	CONTIGNÉ	1	729 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	SEGRÉ	2	22 442 €
LION-D'ANGERS (LE)		2	12 927 €	SÉGUINIÈRE (LA)		1	21 809 €
LOIRÉ		1	5 437 €	SÈVREMOINE	ROUSSAY	1	16 516 €
LONGUENÉE-EN-ANJOU	MEIGNANNE (LA)	2	91 555 €		ST-GERMAIN-SUR-MOINE	1	17 201 €
	MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA)	4	115 098 €		TORFOU	1	6 481 €
LOURESSE-ROCHEMENIER		1	18 868 €	ST-GEORGES-SUR-LOIRE		1	80 365 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	9 889 €	ST-GERMAIN-DES-PRÉS		1	13 339 €
	POMMERAYE (LA)	1	25 067 €	ST-LAMBERT-LA-POThERIE		4	171 533 €
MAY-SUR-ÈVRE (LE)		1	33 390 €	ST-MARTIN-DU-FOUILLOUX		2	26 489 €
MAZÉ-MILON	MAZÉ	1	21 395 €	ST-MELAINE-SUR-AUBANCE		1	28 730 €
MONTILLIERS		1	3 973 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>61</b>	<b>1 062 239 €</b>

## INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET POUR VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT	Commune	Commune déléguée	Nb d'opér.	Montant Total HT
ANGERS		9	9 637 €	MONTREUIL-BELLAY		1	853 €
AUBIGNÉ-SUR-LAYON		1	434 €	MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	CHAUDRON-EN-MAUGES	1	2 606 €
AVRILLÉ		1	3 140 €		FUILET (LE)	1	434 €
BAUGÉ-EN-ANJOU		1	434 €	MONTSOUREAU		1	545 €
BEAUFORT-EN-ANJOU	BEAUFORT-EN-VALLÉE	1	2 606 €	MORANNES-SUR-SARTHE-DAUMERAY	MORANNES	1	1 208 €
BEAUPRÉAU-EN-MAUGES	VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE	1	434 €	MOULIHERNE		1	434 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	ST-SATURNIN-SUR-LOIRE	1	5 096 €	ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	1	434 €
CANTENAY-ÉPINARD		1	434 €		LANDEMONT	1	434 €
CHALONNES-SUR-LOIRE		1	5 096 €	PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)		1	434 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	VALANJOU	1	434 €	PONTS-DE-CÉ (LES)		1	434 €
CHOLET		3	10 336 €	ROMAGNE (LA)		1	434 €
CORZÉ		2	1 303 €	SAUMUR		4	9 713 €
DOUÉ-EN-ANJOU	DOUÉ-LA-FONTAINE	1	434 €	SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	1	434 €
GARENNES-SUR-LOIRE (LES)	ST-JEAN-DES-MAUVRETS	1	434 €	SÈVREMOINE (LE)	MONTFAUCON-MONTIGNÉ	1	434 €
GENNES-VAL-DE-LOIRE	ROSIERS-SUR-LOIRE (LES)	1	434 €		ST-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE	1	434 €
INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE	INGRANDES-SUR-LOIRE	1	869 €	ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU		1	1 303 €
JARZÉ-VILLAGES	JARZÉ	1	434 €	ST-CLÉMENT-DE-LA-PLACE		1	434 €
LION-D'ANGERS (LE)	LION-D'ANGERS (LE)	1	434 €	ST-LÉGER-DE-LINIÈRES	ST-LÉGER-DES-BOIS	1	434 €
LOIRE-AUTHION	ANDARD	1	2 172 €	ST-SYLVAIN-D'ANJOU		1	434 €
LONGUÉ-JUMELLES		2	1 303 €	TESSOUALLE (LA)		1	1 737 €
LYS-HAUT-LAYON	VIHIERS	1	434 €	TIERCÉ		1	434 €
MAUGES-SUR-LOIRE	MONTJEAN-SUR-LOIRE	1	434 €	VAL-D'ERDRE-AUXENCE	LOUROUX-BÉCONNAIS (LE)	1	434 €
	ST-FLORENT-LE-VIEIL	1	1 126 €		VILLEMOISAN	1	1 303 €
MAULÉVRIER		1	869 €	YZERNAY		1	434 €
MÉNITRÉ (LA)		1	434 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>64</b>	<b>75 416 €</b>

## AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX	SAINT-CYR-EN-BOURG	École élémentaire et futur CLSH	2 295 €	642,60 €
BRISSAC-LOIRE-AUBANCE	COTURES	École Jan Rolland	2 135 €	597,80 €
	SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE	École François Guibault et garderie	2 295 €	642,50 €
GREZ-NEUVILLE	GREZ-NEUVILLE	Mairie / logement	1 875 €	525 €
LOIRE-AUTHION	SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE	Groupe scolaire les Sternes	2 295 €	642,60 €
MONTREUIL-JUIGNÉ	MONTREUIL-JUIGNÉ	École élémentaire J. Madeleine et logements	2 135 €	597,80 €
OMBRÉE-D'ANJOU	POUANCÉ	Gendarmerie et logements communaux	1 875 €	525 €
PLAINE (LA)	PLAINE (LA)	Mairie et salles annexes	1 875 €	525 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	NOYANT-LA-GRAVOYÈRE	École - Cantine	4 050 €	1 944 €
SOUZAY-CHAMPIGNY	SOUZAY-CHAMPIGNY	École - Mairie	3 010 €	1 444,80 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>23 840 €</b>	<b>8 087,10 €</b>

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
CANTENAY-ÉPINARD	CANTENAY-ÉPINARD	École / cantine	2 852,50 €	684,60 €
ERDRE-EN-ANJOU	POUÈZE (LA)	Centre-bourg	3 900 €	936 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>6 752,50 €</b>	<b>1 620,60 €</b>

## ÉTUDES DE FAISABILITÉ RÉSEAU DE CHALEUR

Commune	Commune de l'audit (dont commune déléguée)	Bâtiment(s) audité(s)	Montant audit (HT)	Participation commune (TTC)
ORÉE-D'ANJOU	CHAMPTOCEAUX	Réseau de chaleur	5 825 €	1 398 €
MAUGES-SUR-LOIRE	POMMERAYE (LA)	Réseau de chaleur - Étude approfondie	11 940 €	5 731,20 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>17 765 €</b>	<b>7 129,20 €</b>

## CONVENTIONS CEP SIGNÉES EN 2020

COMMUNE	DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
CANTENAY-ÉPINARD	01/01/2020
LOIRE-AUTHION	01/07/2020
SARRIGNÉ	01/07/2020
BÉCON-LES-GRANITS	01/09/2020
MIRÉ	01/09/2020
ERDRE-EN-ANJOU	01/09/2020
SAINT-AUGUSTIN-DES-BOIS	01/09/2020
HAUTS-D'ANJOU (LES)	01/09/2020

COMMUNE	DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION
MONTREUIL-JUIGNÉ	15/10/2020
SOLAIRE-ET-BOURG	15/10/2020
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	15/10/2020
SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE	01/12/2020
COUDRAY-MACOUARD (LE)	15/11/2020
TURQUANT	02/11/2020
DISTRÉ	01/11/2020

## TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AIDES BEE2030

Commune	Type d'opération	Site	Montant de l'opération de rénovation (HT)	Montant de la subvention
BELLEVIGNE-EN-LAYON	Rénovation thermique + Énergie renouvelable	MSAP / Neufbourg - Thouarcé	743 500 €	60 120 €
CHEMILLÉ-EN-ANJOU	Énergie renouvelable	Géothermie / École de Valanjou	158 333 €	28 360 €
ÉCOUFLANT	Rénovation thermique	Boulangerie / Logement	56 698 €	30 084 €
ÉTRICHÉ	Rénovation + Énergie renouvelable	Salle des fêtes	317 620 €	39 882 €
LION-D'ANGERS	Rénovation + Énergie renouvelable	Groupe scolaire	667 241 €	128 543 €
MARCÉ	Rénovation thermique	Mairie / Logement	130 000 €	17 883 €
MONTREUIL-JUIGNÉ	Rénovation thermique + Énergie renouvelable	Groupe scolaire Marcel Pagnol	1 403 859 €	130 000 €
ORÉE-D'ANJOU	Énergie renouvelable	Géothermie pour 6 bâtiments	753 419 €	70 000 €
PLESSIS-GRAMMOIRE (LE)	Rénovation	Médiathèque	326 096 €	19 550 €
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU	Rénovation	École maternelle Jules Ferry	892 098 €	77 834 €
SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU	Énergie renouvelable	Piscine - Segré	164 350 €	44 500 €
	Rénovation	École - Noyant-la-Gravoyère	2 090 500 €	105 000 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>751 756 €</b>

## TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AIDES FIPEE 21

Commune / EPCI	Type d'opération	Site	Montant de l'opération de rénovation (HT)	Montant de la subvention
BOIS-D'ANJOU (LES)	Rénovation thermique	Salle des Fêtes Saint-Georges-du-Bois	75 585 €	8 800 €
CHAMPTOCÉ-SUR-LOIRE	Rénovation thermique + Énergie renouvelable	Mairie	191 200 €	4 640 €
	Rénovation thermique + Énergie renouvelable	Presbytère	256 200 €	22 800 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DU HAUT-ANJOU	Énergie renouvelable	MSAP + Mairie / Le Louroux-Béconnais	58 150 €	11 200 €
MAUGES-SUR-LOIRE	Rénovation thermique	École publique L'Orange Bleue Saint-Florent-le-Vieil	409 000 €	18 140 €
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE	Rénovation thermique	École maternelle / Montrevault	162 000 €	12 024 €
ORÉE-D'ANJOU	Énergie renouvelable	Groupe scolaire / Champtoceaux	360 400 €	10 979 €
YZERNAY	Rénovation thermique	Épicerie	127 600 €	31 900 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>120 483 €</b>



Suivez-nous  
sur les réseaux  
sociaux !



**SIÉML**

Syndicat intercommunal  
d'énergies de Maine-et-Loire